SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

Le bulletin

Numéro 121 - janvier 2023

Numéro réalisé
en collaboration avec

INSTITUT TONY GARNIER
ASSOCIATION DE PREFIGURATION

Dans l'ombre du parc de la Tête d'Or, des constructions remarquables

Sauvegarde et Embellissement de Lyon

Association loi 1901 - Agréée au titre des art L121-B et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. Préfectoral du 3-08-1984) - ISSN 2681-5591

Éditorial

À peine trois mois après la publication de notre bulletin consacré aux fontaines de Lyon, voici un nouveau numéro, lui aussi rafraîchissant. Ce bulletin est dédié au parc de la Tête-d'Or, cependant nous avons pris le parti de traiter principalement les éléments bâtis du parc.

Pour les accompagner, les membres de SEL impliqués dans la conception de ce bulletin ont fait appel à des architectes, des urbanistes, des historiennes et historiens qui connaissent particulièrement bien le sujet. C'est ainsi qu'ont participé à la rédaction des membres de l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier avec laquelle nous collaborons depuis sa création. Celle-ci s'est donné comme objectif de pérenniser la pensée et l'œuvre du grand architecte lyonnais. En cela elle rejoint la mission que s'est fixée SEL qui, depuis près de 50 ans, milite pour la sauvegarde du patrimoine et l'embellissement de notre ville.

Le parc de la Tête d'Or compte plus de 120 éléments bâtis. En parcourant les pages qui suivent, vous en découvrirez un certain nombre et vous pourrez partager l'inquiétude de ses rédacteurs sur la nécessité de préserver ce patrimoine.

En dehors du bâti, une riche statuaire orne le parc. Un de nos prochains bulletins sera consacré aux statues dans l'espace public lyonnais, souvent en bien triste état. Une place sera réservée à celles du parc de la Tête d'Or.

Denis Lang

SOMMAIRE

Éditorial et introduction ..... p. 02

Le parc, un modèle européen ? ..... p. 03

Représentations et points de vue ..... p. 06

Création d'un parc paysager irrégulier ..... p. 08

Les bâtiments du parc ..... p. 12

Tony Garnier au parc de la Tête d'Or ..... p. 14

La vacherie du parc,
première construction de Tony Garnier ..... p. 17

La ferme Lambert,
une restauration d'actualité ..... p. 20

Les serres, un patrimoine architectural
au service des plantes..... p. 24

Quelques autres bâtis remarquables ..... p. 27

Histoire et prospective
des fonctions d'usage du parc ..... p. 36

Quel devenir pour le parc ? ..... p. 39

Bibliographie et sitographie ..... p. 40

25 ans après…
d'une charte à l'autre

S'agissant de considérations sur le développement du parc de la Tête d'Or, depuis sa création, traditionnellement et objectivement, il y a comme un angle mort qui laisse de côté son patrimoine bâti, à la fois dans les archives, dans les discours et les rapports officiels.

Si en tant qu'associations patrimoniales, nous ne pouvons que nous réjouir du nouvel avenir annoncé à l'automne pour le chalet restaurant du parc (sous le coup d'un permis de démolir délivré en 2016), nous restons dans l'inquiétude du sort de bâtis plus anciens, soumis depuis des décennies à une succession de réaménagements dus à des relogements de services, sans que soit toujours prise en compte leur valeur patrimoniale. Même si nous n'avons pas pu, à notre grand regret, visiter ces constructions historiques, nous observons actuellement un état extérieur dégradé de la plupart d'entre elles. Et nous nous interrogeons sur la faible place accordée à la préservation et à l'embellissement de l'ensemble du bâti, dans les chartes successives du parc, d'autant que celles-ci engagent la Ville de Lyon sur du très long terme, dans un format de gestion lourd et complexe.

L'espoir viendra-t-il du nouveau comité d'orientation du parc de la Tête d'Or, réinstitué par le conseil municipal de Lyon du 28 septembre 2020 et dont l'actualité est désormais la révision de la charte du parc de 1997… 25 ans après ? Sera-t-il, cette fois enfin, engagé un inventaire exhaustif du patrimoine bâti du parc, accompagné d'une réflexion sur l'intérêt qu'il y a à le préserver, le restaurer et mettre en valeur la variété des architectures et des matériaux ainsi que la qualité des techniques et savoir-faire artisans à l'œuvre sur ce site exceptionnel ? Nous espérons contribuer ici à faire sortir de l'ombre quelques-unes de ces constructions si mal connues et au bord de l'effacement patrimonial, alors qu'elles sont l'œuvre d'architectes de qualité et de renom.

Le comité d'orientation du parc de la Tête d'Or sera-t-il en mesure d'intégrer les propositions des associations patrimoniales, sans en contester systématiquement l'urgence, au vu du coût des travaux que doit supporter la seule Ville de Lyon, propriétaire et gestionnaire du parc ? Nous le souhaitons. Renouveau et rénovation sont possibles.

Peut-être devra-t-on, pour le financement de travaux de restauration du bâti ancien du parc, faute d'implications métropolitaine et régionale, se résoudre à encourager une candidature au Super Loto du Patrimoine…

Danielle Boissat

Les photographies de la couverture

1	2
3	4

1. Oisellerie, photo de A.-L. Mériau, juin 2022

2. Chalet des gardes, façades sud et ouest - *Présentation technique et iconographique du patrimoine architectural du parc de la Tête d'Or,* services techniques dB2 Ville de Lyon, mars 1997

3. Pavillon nord, photo de D. Boissat, octobre 2022

4. L'ancienne maison blanche des crocodiles et, à droite, la vacherie, photo de A.-S. Clémençon, décembre 2019

Le parc, un modèle européen ?

Au milieu du XIXe siècle, dans une Europe bouleversée par la Révolution de 1848, l'émergence de grands parcs urbains, liée ou non à l'organisation des premiers grands événements publics internationaux que sont les expositions « universelles » ou « coloniales », est un fait caractéristique qui mobilise l'attention des élites bourgeoises, des hauts fonctionnaires et des architectes-paysagistes. Dans toute l'Europe, en commençant par l'Angleterre, avec *The Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations* de 1851, organisée sur le site de Hyde Park, les projets impériaux ou monarchiques se tournent vers la nature, ou du moins une nature qui leur ressemble, organisée, domestiquée, « pacifiée » en quelque sorte, faisant suite à l'agitation qui a surtout concerné les grandes villes. La création de grands parcs urbains devient la marque du bon goût et de la culture paysagère. Bien qu'ils soient publics et que les événements qui s'y déroulent soient accessibles au public moyennant finances (un shilling pour l'accès à l'exposition londonienne, par exemple), ils ne sont pas destinés à proprement parler au peuple. Le public visé par l'exposition de 1851, par exemple, est davantage issu de l'artisanat et des classes moyennes, les pauvres ne pouvant guère se permettre d'acquérir un billet d'entrée. Ce n'est que progressivement, en particulier au début du XXe siècle, que tant les grands événements que les espaces qui les accueillent deviendront un bien public tout autant qu'un patrimoine collectif.

L'invention du grand parc urbain

Il est clair toutefois que si le parc de la Tête d'Or correspond assez largement à un « modèle » qui se développe dans toute l'Europe au cours du XIXe siècle, il s'en dégage également par la précocité du projet et sa connexion, peut-être plus forte que dans certaines villes, à des projets d'urbanisme relativement élaborés. En effet, dès 1812, un parc urbain est en projet à Lyon. Plusieurs sites sont envisagés, notamment sur la colline de Fourvière ou, dans le cadre des projets, plus anciens, de Antoine-Michel Perrache à la pointe du **c**onfluent entre Rhône et Saône. Les terrains finalement visés sur la rive gauche du Rhône appartiennent aux Hospices Civils de Lyon. L'architecte-voyer Christophe Crépet présente un premier projet en 1845 dans le cadre de son plan d'embellissement de la ville de la Guillotière. Il entend créer sur l'emplacement du parc actuel un « bois planté » à l'instar du bois de Boulogne à Paris, aménagé à partir de 1852, en transformant en jardins « les atterrissements et les broussailles de la Tête d'Or ». Le préfet Vaïsse (lire page 4) retient l'idée, mais pas son promoteur puisque après avoir acquis les terrains auprès des HCL, c'est aux paysagistes suisses Denis et Eugène Bühler et à l'ingénieur Gustave Bonnet qu'il confie le projet de parc. Les premiers travaux s'étendront sur cinq années (1856-1861). Mais dès 1857, le parc est ouvert au public. La réalisation de la digue du Grand Camp, indispensable pour protéger le site des crues du Rhône et qui vient dédoubler l'ancienne digue de la Tête d'Or, a été réalisée en partie grâce aux terres creusées pour la réalisation du lac.

En 1857, le Jardin botanique de Lyon, à l'étroit dans le clos de l'ancien couvent de la Déserte, sur les pentes de la Croix-Rousse, est transféré au nouveau parc. Il compte alors plus de quatre mille plantes. Pour l'accueillir à l'est du parc, ceci pour ne pas casser l'effet de perspective depuis la ville et le lac, on aménage à son intention des espaces pour les cultures expérimentales pour les arbres fruitiers et les plantes médicinales. Cette démarche n'est pas particulièrement originale, puisqu'on trouvait déjà cette logique, par exemple, dans les jardins du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (1793), à proximité de la gare d'Austerlitz. L'Orangerie est à son tour déplacée du Jardin des Plantes au parc lyonnais en 1859. Enfin, en 1865, la construction des grandes serres et de la serre dite « des agaves » est menée à bien par Gustave Bonnet. Il faudra cependant les reconstruire entre 1877 et 1880 sur la base d'une solide structure métallique (elles étaient en bois à l'origine…). Enfin, en 1896, l'ensemble du parc est clôturé, non sans

Relevé du parc de la Tête d'Or établi par G. Bonnet, ingénieur en chef de la Ville de Lyon, en 1860

Quel Lyonnais se souvient du préfet Claude-Marius Vaïsse ?

Et pourtant ce fut sans doute le plus grand préfet que la ville de Lyon ait connu. Ministre de l'Intérieur de Louis Napoléon Bonaparte, il est nommé à Lyon en 1853 à la tête de l'administration du Rhône mais il va transformer la ville, faisant en fait fonction de maire. On le surnomme le « Hausmann lyonnais » en référence à Paris au même moment. Au pas de charge, il conduit la rénovation de la ville par différents grands projets : le percement de la rue Impériale (aujourd'hui rue de la République), avec la Bourse, de la rue de l'Impératrice (actuelle rue Édouard-Herriot), des quais de la Saône et du Rhône, et tout cela bien sûr sans concertation.

C'est lui qui fait aussi réaliser le Parc de la Tête d'Or aux frères Bühler, après plusieurs consultations, dans une zone déjà boisée au bord du Rhône et qu'il décrit comme « la campagne à ceux qui ne l'ont pas ». Certes, ce représentant de l'autoritarisme du Second Empire ne laissera pas que des bons souvenirs aux lyonnais, les travaux ont coûté très cher et les classes populaires du centre se sont trouvées rejetées vers les faubourgs. Cependant la Ville, après sa mort brutale d'un AVC dans son bureau de l'hôtel de ville en 1864, envisage de faire ériger un grand monument en sa mémoire sur un socle de 3 mètres de haut, une statue sur pied en bronze, à installer place des Jacobins.

Malheureusement, les temps changent et, devant les critiques, l'œuvre de Guillaume Bonnet ne fut jamais finie et resta longtemps dans les locaux des services municipaux. En 1890 les héritiers, l'ayant rachetée, la revendent à l'entreprise de robinetteries Seguin alors qu'il avait tout fait pour installer l'eau courante à tous, drôle de retour de l'histoire.

C'est seulement vers 1920 qu'un petit buste de marbre de 90 cm fut placé sur le piédestal qui devait accueillir l'imposante statue de bronze, dernière manifestation de son oubli. On peut le voir dans un lieu perdu du Parc de la Tête d'Or avec la plaque :

Buste de Vaïsse et piédestal au parc de la Tête d'Or

SENATEUR VAÏSSE Jean-Claude
Préfet du Rhône du 25 mars 1853 au 29 août 1864
Créateur du parc de la Tête d'Or

Peut-être un jour les Lyonnais reconnaîtront-ils ce grand préfet qui a tant fait pour le prestige et le développement de Lyon et dont le nom est aujourd'hui quasiment oublié.

Jean-Paul Dumontier

résistance de la part des riverains, pour répondre aux nécessités de contrôle de la contrebande qui s'y déroulait, de jour comme de nuit, du fait de l'existence à cette époque d'un octroi. Les principaux travaux s'achèveront à la fin du siècle par la réalisation de trois portes, dont la célèbre porte des Enfants du Rhône, confiée après concours à l'architecte Charles Meysson – qui engagera quelque vingt ans plus tard la construction du vaste Palais de la Foire entre les berges du Rhône et le parc.

L'exposition « universelle et coloniale » de Lyon, pour sa part, n'aura lieu qu'en 1894, vingt-deux ans après la première tentative ratée de 1872 (qui se terminera par une faillite) et après l'aménagement du boulevard des Belges, sur réquisition du préfet qui fit raser dans ce but le fort de la Tête d'Or en même temps que celui des Charpennes. Elle permettra de mettre fin à la rivalité entre Lyon et sa voisine Villeurbanne (la frontière des deux communes passait au milieu du parc !) par l'annexion de la partie villeurbannaise du parc et son intégration au VI[e] arrondissement de Lyon (loi du 17 décembre 1894). Tous ces changements sont incontestablement liés à l'événement proprement dit, mais il serait inexact de prétendre que le parc de la Tête d'Or est né dans la seule perspective de l'exposition universelle alors qu'il était en germe depuis près d'un demi-siècle…

Jeux d'influence

Ce qui est exact, en revanche, c'est la concomitance de la création du parc avec quelques-uns des fleurons de l'architecture ludique du XIX[e] siècle. L'exemple le plus

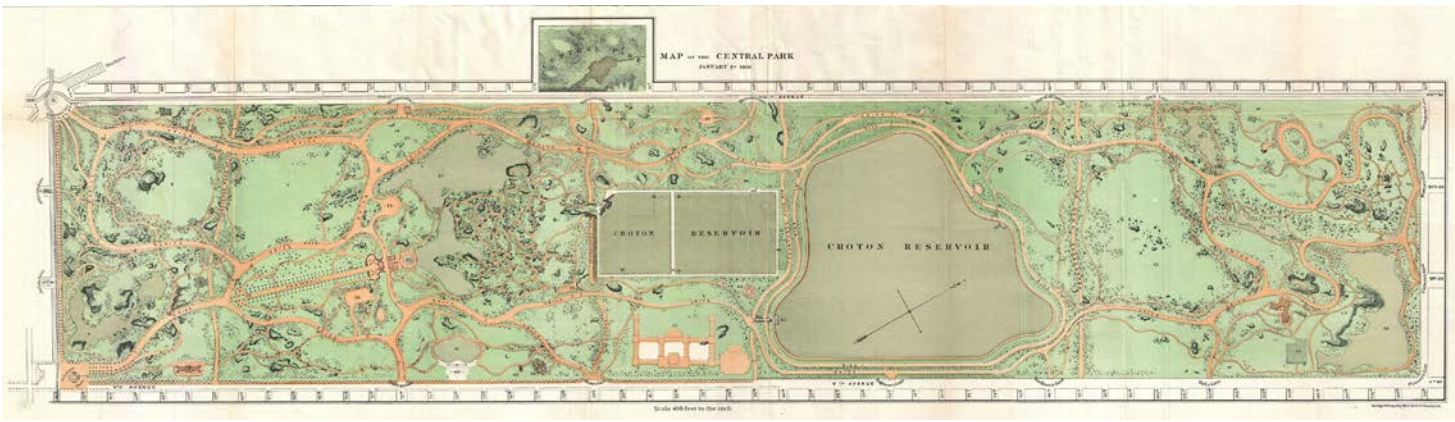

Plan de Central Park par Frederick Law Olmsted, 1[er] janvier 1870

célèbre n'est toutefois pas européen, mais américain, avec la création de Central Park, sur les plans de Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux, dans la presqu'île de Manhattan à New York. De ce point de vue, il est strictement contemporain du parc de la Tête d'Or même si le site du projet avait été identifié et préempté dès 1850 – des squatters élevaient alors des chèvres et des cochons sur ces terrains marécageux parsemés de gros rochers… Les premiers travaux new-yorkais ne commenceront en effet qu'en 1857 lorsque Olmsted sera nommé surintendant de Central Park. Une fois achevé, avec une superficie de 341 hectares, le parc américain excède la taille de la plupart des grands parcs urbains européens, en particulier celui de Lyon, qui ne compte « que » 117 hectares. Seul l'ensemble de Tiergarten, à Berlin, qui compte 517 hectares, le dépasse encore.

Le parc de la Tête d'Or est plutôt comparable, en superficie, aux parcs anglais plus anciens comme Kew Gardens (1772-1840), à Richmond, dans l'ouest de Londres (121 ha), ou Regent's Park, dessiné en 1811 par John Nash dans la Cité de Westminster (166 ha). L'influence anglo-saxonne est d'ailleurs très présente dans le cas de Lyon, jusqu'au style victorien des premières constructions. La présence des grandes serres rappelle évidemment Crystal Palace, la construction éphémère de Joseph Paxton pour l'Exposition universelle de 1851, mais également les magnifiques serres de Kew Gardens, qui accueillent plus de 30 000 espèces de plantes et quelque sept millions de plants préservés. Même si la présence d'un grand lac est plus rare et manifeste plutôt l'influence de Central Park (où sa création répondait à des besoins de sécurité et d'approvisionnement en eau pour les pompiers de la ville en cas d'incendie), l'influence britannique est incontestable au parc de la Tête d'Or.

Ce qui est notable en tout cas, dans le projet mis au point par les frères Bühler, c'est la culture végétale. D'origine protestante, la famille Bühler fut chassée de France lors de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV et séjourna dans l'ouest de l'Allemagne (grand-duché de Bade) jusqu'à la Révolution française. Elle fut de retour en France à la toute fin du XVIII^{e} siècle. L'étude des végétaux était en effet la marotte de la famille et Denis Bühler pratique très tôt le métier de jardinier. Au décès de son père, en 1837, il prend la direction de la pépinière familiale. Cette orientation paysagère, marquée par une organisation « à l'anglaise », va toutefois devoir s'accommoder des exigences du Second Empire, selon un modèle officiel relativement rigide, répondant à une volonté politique forte. « Le goût de l'empereur [Napoléon III] pour la pratique anglaise de la nature paysagère rencontre cette quête d'une nature pittoresque et d'air pur des notables dont les fractions se rejoignent dans un commun désir de s'abstraire de la masse [et] de l'insalubrité de son mode de vie[1] ». Pour ces mêmes raisons, semble-t-il, les notables locaux ont de plus en plus recours au service de l'entreprise Bühler, de Lyon à Bordeaux et de Marseille à Rennes, en passant par Béziers, Bayeux ou Tours[2]. Les frères Bühler sont devenus experts dans la domestication de milieux hostiles et dans l'application des règles d'urbanisme en vigueur. Dans ces plans très aérés où les allées sont spacieuses et les perspectives savamment mises en scène, les arbres d'alignement confortent la structure urbaine des parcs. Celui de la Tête d'Or n'y déroge pas, et cette organisation favorise une déambulation tantôt circulaire tantôt en diagonale où les jardins botaniques, les bosquets et les parterres de roses jouent un rôle bien précis. Ils commandent l'emplacement des bâtiments, parfois cachés, comme l'Orangerie (1859) ou la future Vacherie du Parc (1905), dont l'implantation ne doit rien au hasard. L'accueil de sculptures concourt aussi à cet ordre végétal et urbain. Seule touche « décalée » dans cette conception très normée, le goût des frères Bühler pour les essences exotiques, qui leur fait parsemer les sages pelouses du parc, parmi les 8 800 arbres qu'il accueille, de séquoias géants, de cyprès chauves, de cèdres du Liban, de tulipiers de Virginie et de ginkgos du Japon, espèces qui constituent d'une certaine façon l'originalité de leur signature.

Crystal Palace, 1851, Joseph Paxton architecte – Photo DR

En définitive, l'immense fortune que les frères Bühler laissent à leur mort, y compris des crus de Saint-Émilion et un gros paquet d'actions de la Compagnie nationale des chemins de fer de l'Ouest dont ils étaient les paysagistes agréés, témoigne du fait que l'émergence de ces vastes parcs urbains correspondait à un changement d'époque : le passage d'une monarchie parfois brutale et peu cultivée, à une société impériale plus exigeante où les élites bourgeoises réclament la part qui, estiment-elles, leur revient dans l'organisation de la cité. Commence à s'imposer dans la ville une nature mise en scène et régulée, en rupture avec la nature « sauvage », les lônes, le brouillard et le fleuve « indompté » qui ont fait jusqu'alors la réputation de Lyon…

Pierre Gras
Historien de la ville et des formes urbaines

(1) Louis-Michel Nourry, « Les frères Bühler, illustres paysagistes du Thabor », *Place Publique*, juillet-août 2012, p. 79-80.

(2) Citons, parmi leurs jardins les plus remarquables, le Thabor à Rennes, le jardin botanique de Bayeux, en Normandie, le plateau des Poètes à Béziers, la Promenade du Champ de Juillet à Limoges…

Représentations et points de vue

Nature, promenade : représentations

Dans la *Notice sur le territoire de la Tête-d'Or*, publiée en 1860, Paul Saint-Olive[1] rappelle avec nostalgie « l'existence, sur l'emplacement du parc, d'une nature tout à la fois cultivée et sauvage, et qui avait, pour les citadins, l'avantage de leur offrir l'aspect de la vraie campagne, aux portes de la ville ». Il ajoute « la Tête d'Or était ma campagne : j'aimais à traverser la cour de la ferme et à voir l'animation qui y régnait. C'était une scène véritablement champêtre, et qui avait d'autant plus de charme que l'on se trouvait très près de la ville ; on y voyait des bœufs, des moutons, des poules, des tas de fumiers, des montagnes de fagots et des hangars remplis de charrettes et d'instruments d'exploitation. J'allais, à l'époque de la fauchaison, voir rentrer les énormes chars de foin, sur lesquels étaient pittoresquement groupés des garçons de ferme. Maintenant, pour apercevoir de semblables scènes, il faut s'emballer dans un wagon et courir bien loin. ».

Son évocation de l'état du site, antérieur à la création du parc, nous donne à voir, en dehors de la ferme, un paysage où le bois de la Tête d'Or est un lieu privilégié de promenade : « Le bois de la Tête d'Or, dans son état de nature, dans son état inculte, me paraissait une admirable promenade. Où trouver quelque chose de plus pittoresque que ces saulées, plantées sur un espace accidenté par de légers plis de terrain, parsemées de petits marécages, au milieu desquels croissaient librement des joncs gigantesques ? ».

Autre grand nostalgique de la Tête d'Or, d'une période peut-être plus ancienne encore, Etienne Mazade d'Avèze décrit ses promenades à Lyon, à sa fille[2] : « La Tête d'Or était autrefois un endroit charmant, n'en n'était plus frais, plus champêtre que les bois qui l'environnaient ;

Le chemin de la forêt, ferme Tête d'Or - B-J Baron, 1849, Gallica

Au bois de la Tête d'Or, Paul Saint-Olive, juin 1857
Fonds ancien BmL- RES EST 152769

(…) personne ne venait à Lyon qu'on ne lui proposât une partie à la Tête d'Or, et personne n'y avait été qu'il ne fût attiré de nouveau par le charme du lieu.». Il semble que le changement de nature avait déjà opéré avant même la création du parc si l'on se fie à la description de l'auteur : « Je me rappelle que pendant que j'étais au collège, les jours de promenade, lorsque nous voyions nos guides prendre le chemin de ce domaine, nous étions tous dans un enchantement inexprimable. Aujourd'hui tout ce prestige, tous ces charmes ont disparu ; les bois ont été coupés, les sœurs n'y sont plus, les bâtimens ont l'air d'une grande caserne au milieu d'une vaste cour.».

On a là, des représentations de ce que sont la nature et la promenade pour ces auteurs lyonnais, conceptions passablement révisées par les architectes-paysagistes de la fin du XIX^{e} siècle – y compris les frères Bühler – appelés à concevoir des promenades pour la population des villes alors en voie d'intense urbanisation (cf article p 8).

Dans son *Guide des étrangers*…[3] paru aussi en 1860, Charles-Joseph Chambet, pour sa part, loue la qualité de la composition paysagère du parc : « Cette promenade est divisée en deux parties : une pittoresque et l'autre scientifique. (…) À son extrémité nord, un lac a été creusé dans la partie pittoresque ; on y a réservé deux petits îlots pour couper sa trop grande surface unie : deux chalets contigus se trouvent à son extrémité ; ils servent de restaurant et café, où le promeneur trouve un moment de repos et une consommation de premier choix. (…) En revenant sur la partie réservée à la science, on trouve des allées bien tracées, soit pour les voitures et cavaliers, soit pour les piétons ; ces allées décrivent des courbes de tout diamètre. ». Sa conclusion est on ne peut plus élogieuse : « Du reste, le parc en général est très bien tracé ; des massifs de bois de diverses essences et des groupes de fleurs de toutes saisons, donnent à cette partie du parc un charme inconnu

(1) Dessinateur, écrivain, archéologue lyonnais (1799-1879), Revue du Lyonnais série 2 - n°20 (1860) pp.061

(2) Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon, 1810

(3) *Guide des étrangers, Lyon descriptif, monumental et industriel, et ses environs*

Parc Tête d'Or à Lyon, dessin de Auguste Anastasi,
Les jardins histoire et description,
Mangin A,1867 - Gallica BnF

Lyon, parc de la Tête d'Or, lac et
bâtiments de l'exposition internationale
photo noir et blanc, P. Duseigneur 1872-75, Gallica BnF

depuis longtemps à Lyon : aussi la population lyonnaise a-t-elle adopté avec faveur cette promenade.».

Choix de points de vue

Paul Saint-Olive souligne l'intérêt que présentait le paysage d'avant la création du parc : « C'était, pour les peintres de paysages, un trésor qui leur fournissait de charmants motifs d'étude. » Et lui-même a produit de nombreux dessins, mais il ne fut pas le seul à immortaliser cet aspect rustique du site, proposant des cadrages sur la nature à l'intérieur du domaine et des points de vue également sur ses alentours.

Pour les dessinateurs, peintres paysagistes et photographes du début du XIX^{e} jusqu'au début du XX^{e} siècle, la perspective vers l'extérieur la plus populaire depuis le parc, est incontestablement, vues du lac, les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse à l'ouest du site, avec l'emblématique petite église de Fourvières[4] : voir notamment J-M. Grobon, P. Saint-Olive, B-J. Baron, Girrane, A. Anastasi, Ponthus-Cinier, T. Vibert, P. Lancrenon, P. Duchemin, P. Duseigneur… Autres perspectives plus rares sur les alentours : une porte fortifiée sur la rive droite du Rhône (Saint-Clair), une vue du lac et du viaduc du chemin de fer de la ligne de Genève avec la colline de Caluire en arrière plan. Aucun point de vue, par contre, sur les fortifications et les bâtiments militaires

Porte fortifiée vue de la Tête d'Or, B-J. Baron, 1857, Gallica BnF

(4) remplacée ensuite par la basilique

délimitant le domaine au sud, tels que le fort des Charpennes ou la redoute de la Tête d'Or, n'a, semble-t-il, fait l'objet d'études picturales ou photographiques, du moins en l'état actuel de nos recherches.

À l'intérieur du parc, en dehors de la ferme[5], les points privilégiés sont, sans nul doute, d'abord le pont couvert en bois puis l'embarcadère[6] avec le premier chalet-restaurant en bois en arrière-plan, et plus tard, l'île et son monument aux morts. Ces constructions jouent leur rôle de ponctuation dans le paysage fortement organisé autour du lac. Ces choix de cadres se retrouvent dans l'élaboration des perspectives opérées par les frères Bühler (cf article p 8).

Sur quelles collines les photographes contemporains tournent-ils leur objectif et quelles vues prennent-ils de préférence ? Il semblerait que désormais, ce serait plutôt la Cité Internationale de Renzo Piano, avec la colline de Caluire en fond, qui soit l'objet principal de leurs cadrages, si l'on s'en tient aux clichés de la collection en ligne de la bibliothèque municipale de Lyon.

Danielle Boissat

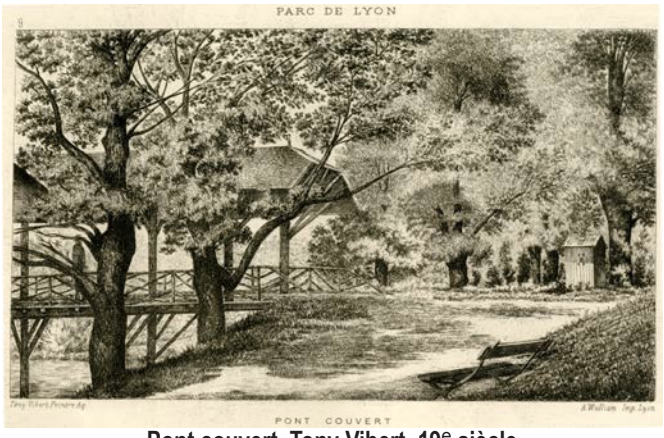

Pont couvert, Tony Vibert, 19^{e} siècle
Fonds Gadagne, SN 1305 003

(5) qui reste un attrait tant que, encore debout sur ses 3 niveaux, elle ne disparaît pas dans la végétation (voir estampe de B-J Baron). Par la suite, elle n'est plus très visible, même au temps de sa mutation en observatoire.

(6) Le deuxième embarcadère, construit en dur, sur une autre rive, fait lui aussi partie des constructions repères du lac, des cartes postales et photos d'hier comme d'aujourd'hui.

Création d'un parc paysager irrégulier

Sous le Second Empire et la IIIe République, dans un contexte de changements politiques, d'essor économique, les villes de France se dotent de parcs et de jardins urbains. À cette époque, la ville de Lyon connaît une phase importante d'expansion et de mutations urbaines. C'est dans ce contexte que le préfet et sénateur, Claude-Marius Vaïsse(1), définit un programme de travaux pour transformer certains quartiers, améliorer les conditions de vie, d'emploi, de santé et d'hygiène des habitants. Outre le plan de restructuration du centre, il envisage de poursuivre l'extension de la ville de Lyon sur la rive gauche du Rhône, et l'aménagement d'un vaste parc public urbain à partir des principes du plan général de la Ville de Lyon et de son agrandissement de 1764 dessiné par Jean-Antoine Morand.

C'est ainsi que Claude-Marius Vaïsse s'entoure des compétences de Gustave Bonnet, ingénieur en chef de la voirie et des ponts et chaussées, chargé plus particulièrement de définir le programme général d'un parc urbain public, et des architectes-paysagistes et pépiniéristes Denis (1811-1890) et Eugène (1822-1907) Bühler, célèbres à cette époque jusqu'en Angleterre, pour la création de nombreux jardins et parcs dans le style français du parc paysager irrégulier dont il furent les dignes représentants de ce mouvement en France. En 1856, Claude-Marius Vaïsse présente au conseil municipal le projet de parc destiné à offrir à la population citadine « la campagne à ceux qui n'en ont pas ».

Le site identifié dès 1855 pour aménager ce parc urbain correspond à l'emprise de l'ancien domaine agricole « Grange Lambert », propriété de la famille Lambert, implanté sur les terres fertiles d'un méandre du Rhône, et qui dès le XVIIIe siècle, appartient aux Hospices Civils de Lyon, comme de nombreuses parcelles de terrain situées sur la rive gauche du Rhône. Les Hospices Civils acceptent de vendre à la Ville de Lyon un vaste tènement d'une superficie de 117 hectares afin qu'elle puisse aménager ce projet de grande envergure. L'emprise foncière comprend les bâtiments de la Ferme de la Tête d'Or, son jardin géométrique, une mosaïque de prés, la Grande Terre des Îles, le Grand Champ, le ruisseau de la Petite Lône, et l'île des Chevalines occupée par le bois de la « Tête d'Or », lieu très apprécié par les habitants de la ville pour les promenades bucoliques.

La situation du site est privilégiée, à proximité de la gare de Genève, du Rhône et d'un quartier en voie de développement. Il est entouré au nord par le boulevard Pommerol, la ligne de chemin de fer Lyon - Genève, à l'est, par la barrière de fortifications dont subsistent les fossés alimentés en eau, la lunette des Charpennes, le fort de la Tête d'Or, la redoute du Haut-Rhône, à l'est et au sud, le boulevard de l'Enceinte (actuel boulevard des Belges), et enfin à l'ouest, par le quai de la Tête d'Or en bordure du fleuve. Le quartier des Brotteaux est un lieu de divertissements « parsemé de promenades charmantes et d'édifices consacrés aux plaisirs avec l'Elysée Lyonnaise, les Montagnes Françaises, le Cirque Olympique, le Petit Tivoli, des cafés, restaurants distingués, guinguettes, théâtres, fêtes foraines... ».

Au XIXe siècle, la conception des parcs et jardins « à la française », géométrique et symétrique, est abandonnée progressivement au profit des styles successivement préromantique, puis du jardin paysager irrégulier, plus proches dans l'esprit du naturel des jardins à l'anglaise. Pour définir les règles de ces nouvelles conceptions des parcs et des jardins et diffuser leurs idées, les jardiniers architectes et paysagistes rédigent des analyses et des traités où sont énoncés des principes, en particulier en matière de composition, de mise en scène, de perspective et d'implantation des allées considérées comme un véritablement ornement.

L'influence de Gabriel Thouin

En 1820, le cultivateur et architecte des jardins Gabriel Thouin développe dans les *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, une analyse des caractéristiques des différentes typologies de jardins, fruit d'observations méticuleuses, pour éclairer le public sur cet art.

Les plans et les descriptions du *Jardin romantique et d'agrément* de Gabriel Thouin eurent une influence importante sur l'approche des frères Bühler, perceptible dans les principes du plan de composition du parc de la Tête-d'Or dans les courbes des allées sinueuses, des parcours variés, la diversité des angles de vue, des percées visuelles, autour du lac, le long de canaux, et qui suscitent la découverte et la contemplation du paysage. De vastes pelouses sont parsemées de bouquets d'arbres aux essences, aux agencements différents. Des arbres isolés attirent le regard, ainsi que des petits édifices, des fabriques, des petits ponts dont les silhouettes émergent dans le paysage naturel. Des bois plus sombres présentent un paysage fermé, ombrageux, plus intime. Il introduit également un élément de relief, un accident à la topographie, pour créer de nouvelles perspectives visuelles.

L'historien et spécialiste des jardins Louis-Michel Nourry ajoute que dans la conception des jardins de Gabriel Thouin « les scènes se coordonnent, les perspectives sont aménagées pour augmenter l'étendue du parc, l'eau est présente pour animer et agrémenter les

(1) sénateur chargé alors de l'administration du département du Rhône et faisant fonction de maire de la ville de Lyon

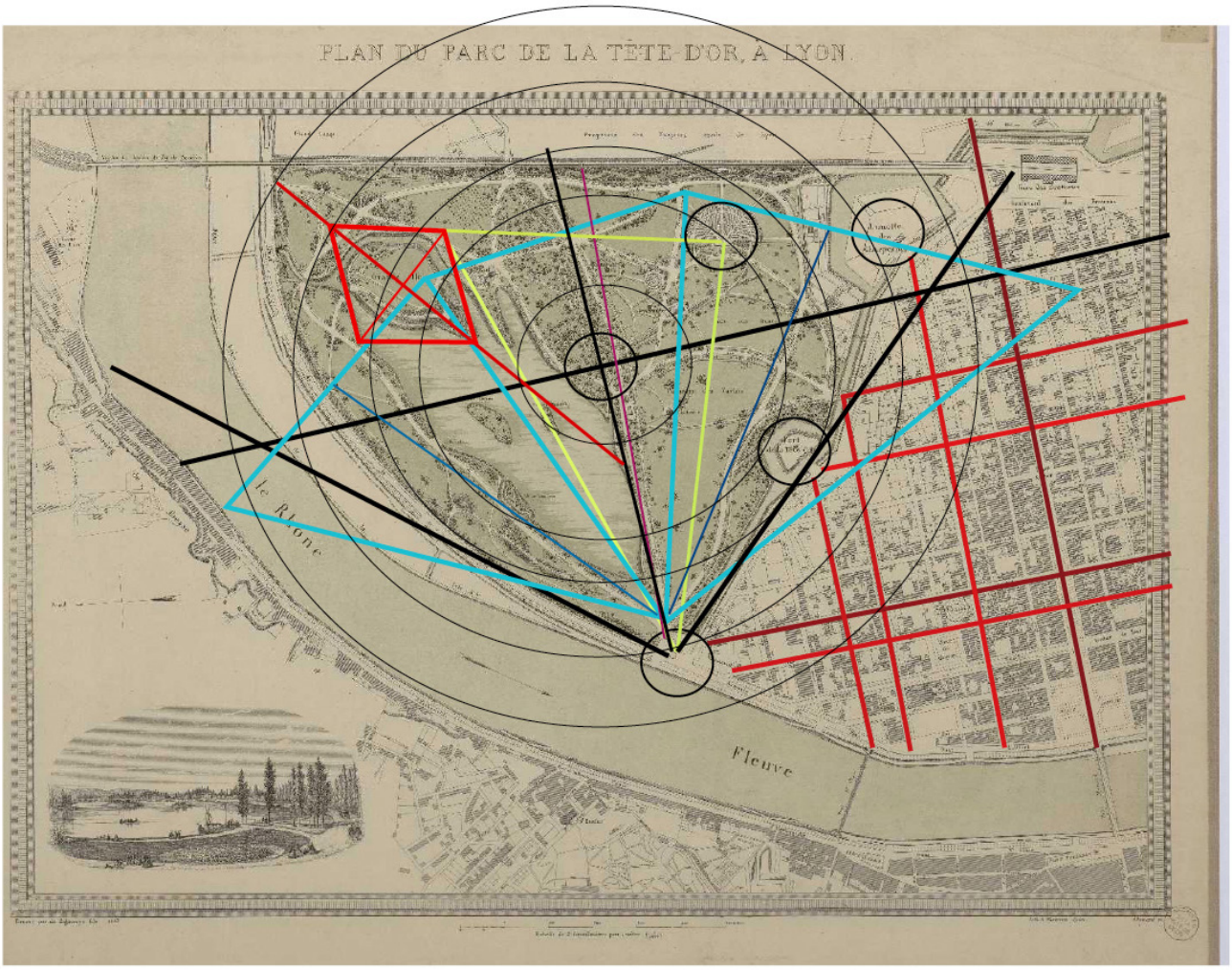

Plan de l'état des lieux de 1863 après la réalisation du parc
et lignes de force de la composition du parc d'après l'analyse de la paysagiste Françoise Phiquepal

lieux. La palette végétale est riche en couleur et particulièrement variée dans sa composition à une époque où les plantes exotiques sont à la mode ».

Le rôle des frères Bühler

Outre la grande maîtrise de ces règles, les frères Bühler excellent dans le tracé des allées, le modelage du sol, la mise en scène, l'ordonnancement des plantations d'arbres, et les perspectives. Leur style a constitué une «école» et un mouvement qui ont grandement marqué les architectes-paysagistes de leur époque.

Pour le plan de composition du parc de la Tête d'Or dressé en 1856, et son *Mémoire descriptif,* Denis Bühler utilise de façon ingénieuse des éléments du site, conserve ses caractéristiques pittoresques et bucoliques à travers une mise en scène et un jeu de parcours, d'allées courbes, de modulations de la topographie, et l'agencement d'une palette d'essences d'arbres variées, autour de vastes prairies, et le long de larges allées.

La digue du « Grand Camp » fût édifiée, au devant de la porte principale de l'entrée, pour fermer le bras de lône du fleuve, et aménager la pièce principale du parc, le lac et ses îlets. L'alimentation du lac s'effectue depuis un canal de dérivation du Rhône. Un système de cascade, et une grotte en rocaille mettent en valeur l'arrivée de l'eau dans le parc. Le ruisseau, et un réseau de canaux sont intégrés à la composition.

Comme en témoignent les photographies réalisées par le photographe Paul Duseigneur entre 1872 et 1873, et conservées à la Bibliothèque nationale de France, la végétation endémique est encore très présente, notamment des aulnes, des saules têtards vestiges des activités paysannes, et la silhouette des frondaisons des peupliers d'Italie. Les étendues de pelouses évoquent les prairies agricoles.

Un plan de plantation a peut-être accompagné le projet de 1856 dessiné par Denis Bühler, comme pour d'autres projets dont il a été le concepteur, notamment le parc Thabor à Rennes. La liste établie par le paysagiste pour l'installation de pépinières dans la Ville de Lyon, a permis de comprendre le choix des essences et de la palette végétale utilisées dans la conception du parc.

L'analyse paysagère du Patrimoine végétal, réalisée par la paysagiste Françoise Phiquepal en 2001 pour la Ville de Lyon, en vue d'établir des prescriptions pour « assurer le renouvellement des parties affaiblies des espaces

plantés, en prenant en compte ce qui caractérise l'esprit et l'écriture du paysage voulu par Denis Bühler », complétée par des observations de terrain, permettent de mettre en lumière avec exactitude le parti d'aménagement d'origine du plan aquarellé de 1856, les lignes de composition, le fonctionnement visuel, les jeux de perspectives et l'organisation des structures végétales.

Denis Bühler s'est attaché à inscrire la structure du plan de composition dans la trame urbaine des rues en damier du quartier des Brotteaux. À sa création, le parc ne comporte pas de clôture. La Porte d'Honneur, entrée principale du parc est positionnée au sud-ouest, à l'emplacement de la redoute du Haut-Rhône, et marque l'articulation avec le quartier des Brotteaux, le boulevard du Nord et l'avenue du Parc, le fleuve et le quai de la Tête-d'Or aménagé. La Grille d'Honneur encadre la perspective visuelle principale sur le lac, la Grande île, l'île des Cygnes et l'île des Tamaris, les masses boisées. Les anciens forts initialement conservés, seront démolis ainsi que les fossés pour relier le parc aux espaces urbains. Un ensemble de portes est créé dans l'axe des rues : rue Tête d'Or, rue Ney (Anatole-France), boulevard Pommerol (Stalingrad), et la porte du Nord à la hauteur du bâtiment de l'Octroi situé quai de la Tête d'Or (allée Achille-Lignon).

Le parc

Les portes des entrées principales sont en relation avec le réseau viaire, et constituent les lignes directrices de la composition du parc. Depuis la porte d'Honneur, située à une altitude légèrement supérieure par rapport au lac, s'organisent à la fois les trois grandes allées monumentales, et la perspective majeure et panoramique sur le lac, pièce d'eau maîtresse de la composition, avec la Grande Île.

Plusieurs entités paysagères composent le parc aux vocations et aux ambiances différentes, articulées à l'étendue d'eau du lac au paysage lumineux et ouvert. Au nord du lac, la butte aménagée de la Grande Île constitue le point focal de la composition du parc. Sa structure en losange, sa courbure et son belvédère offrent plusieurs angles de vue et des perspectives variées sur l'étendue d'eau, la Porte d'Honneur, les îles, les masses boisées, et en arrière plan la silhouette des coteaux de Fourvière et de la Croix-Rousse.

La mise en scène des espaces de circulation, le système des grandes allées destinées initialement à la circulation des chevaux et des calèches, des contre-allées, les carrefours, les courbes sinueuses des parcours secondaires le long des berges sont ponctués par des fenêtres paysagères, des cônes de vue. Ces perspectives et couloirs visuels s'ouvrent sur le lac, la grande pelouse parsemée de bosquets, le glacis de la petite Suisse, la prairie aux daims, la serre du jardin botanique, encadrée par les masses végétales.

Les allées sont bordées par des associations harmonieuses d'arbres de hauts jets aux frondaisons majestueuses de platanes, d'érables, de marronniers, de hêtres qui alternent avec des gingkos bilobas, des magnolias, des conifères, des cyprès, des cèdres, des pins, pour créer des jeux de contrastes, renforcer les effets de perspectives.

Les associations de palettes végétales, de volumes et de couleurs des frondaisons des arbres génèrent de subtils jeux de coulisses visuelles, de successions de plans et de lignes de fuite.

L'allée continue des berges du lac offre plusieurs vues et tableaux pittoresques sur les rives et les îles. La

Vues, ambiances et perspectives

photos N&B : Paul Duseigneur, Gallica BnF, et couleurs : A.-L. Mériau

silhouette de la ville, les façades bâties minérales de la colline de la Croix-Rousse, sont omniprésentes en arrière plan des masses végétales.

Les étendues de pelouses, les espaces ouverts, constituent des éléments de transition entre des compositions, comme l'eau, elles lient les scènes entre elles et en assurent la cohérence.

Les quelques éléments bâtis prévus dans le programme, représentés en rouge sur le plan de composition de Denis Bühler, sont judicieusement positionnés. L'ancienne Ferme Lambert, conservée en partie seulement, les fabriques, les ponts, le chalet-restaurant, l'embarcadère, les serres, la Lunette de Charpennes et le Fort de la Tête d'Or animent le paysage, offrent des vues remarquables, et forment avec les arbres, les prairies, une succession de tableaux et de scènes pittoresques.

Depuis l'achèvement de son aménagement en 1861, le parc, ses perspectives visuelles et les palettes végétales ont conservé en grande partie leur état initial. Des arbres sont morts ; ils ont été remplacés par d'autres sujets de la même essence. Des plantations plus récentes sont venues modifier certaines perspectives.

Le parc est une œuvre d'art édifiée à partir de la nature par essence changeante, et sensible aux évolutions du climat. Pour adapter le parc à de nouveaux usages, un ensemble d'aménagements a transformé et artificialisé certains espaces, notamment lors de l'organisation des expositions universelles : la création du vélodrome, du Palais de la Foire et de la Roseraie, la construction d'un nouveau chalet-restaurant, de bâtiments de services, d'une buvette et d'un boulodrome à l'entrée est, etc.

À partir du début des années 1990, des réflexions sont lancées pour identifier les caractéristiques du parc et définir des orientations. En 1994, la Ville de Lyon réalise une première étude du patrimoine arboré. Le conseil municipal du 9 février 1995 décide la mise en place d'un comité consultatif, composé d'élus et de fonctionnaires chargés de préciser la vocation du parc dans les prochaines années, et la création du poste de conservateur en chef du parc. Sur la base des travaux et propositions de groupes thématiques, des orientations sont retenues par le comité consultatif.

L'agence d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon met en forme cette charte approuvée en 1996 par le conseil municipal de la Ville de Lyon qui a pour finalité de « garder une cohérence pour l'évolution » du parc, et définir des vocations. Avec l'aide de pilotages technique et scientifique, le Conservateur doit assurer l'application de la charte, avec l'appui du comité consultatif. Cette charte est complétée par un cahier de prescriptions architecturales et d'intégration paysagère pour tout le patrimoine bâti, assorti d'un règlement intérieur. L'historien des jardins et spécialiste des oeuvres de Frères Bühler, Louis-Michel Nourry rédige dans ce contexte une étude historique et scientifique du patrimoine arboré.

Entre 2000 et 2001, le service des espaces verts de la Ville réalise un nouvel inventaire, accompagné de Laurence Kagialis, chercheuse au laboratoire de Climatologie Risques et Environnement de l'université Jean Moulin, afin d'établir un diagnostic sanitaire du patrimoine arboré ; en parallèle, la paysagiste Françoise Phiquepal produit un état des lieux exhaustif. Ces analyses ont permis de formaliser des prescriptions et un schéma directeur pour « assurer le renouvellement des parties affaiblies des espaces plantés, en prenant en compte ce qui caractérise le style et l'écriture du paysage voulu par Denis Bühler » au regard des observations des scènes paysagères, et des travaux de plantations récents.

Le plan de gestion du patrimoine arboré et son inventaire permanent doivent permettre le suivi de tous les sujets. Grâce au schéma directeur du parc et aux prescriptions : « le parc doit rester un lieu riche par le nombre et la qualité des perspectives (…). Tout aménagement et principalement toute plantation devront respecter les cônes de vue, le style et la composition créés par Denis Bühler. »

Un classement mérité aux Monuments Historiques

Le parc doit-il être restauré dans l'esprit de ses composantes originelles, retrouver les perspectives pensées et imaginées par Denis Bühler, ou continuer à se transformer au gré des idées et des époques ? Cette question a émergé notamment au moment du projet de construction de la Cité Internationale et de l'éventualité d'étendre le parc jusqu'aux berges du Rhône. Cette problématique est toujours d'actualité.

En raison de son intérêt majeur du point de vue de l'histoire de l'art des jardins, sa place dans la mémoire collective et dans l'histoire urbaine de la ville de Lyon, dont le site historique est classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, le parc de la Tête d'Or ne devrait-il pas être, comme d'autres jardins et parcs historiques en France, classé au titre des Monuments Historiques et être intégré au site historique Unesco ? Comment mieux préserver l'esprit du lieu, les perspectives visuelles, les principes de la composition, le patrimoine arboré centenaire, les essences rares et des éléments bâtis remarquables en harmonie avec le paysage ?

Ce parc exceptionnel, mérite une protection forte et durable pour conserver ses spécificités, afin que les générations futures puissent continuer à contempler la beauté de cette œuvre d'art.

Anne-Laure Mériau,
urbaniste,
historienne de l'architecture
et de l'urbanisme.

Les bâtiments du parc

Plan et légende de l'implantation de l'ensemble du bâti présent au sein du parc de la Tête d'Or, transmis par la direction des espaces verts de la Ville de Lyon, avec autorisation de publication.

Légende :

A : Ferme Lambert - Direction Botanique et Zoologique (bureaux DEV)
A1: Singerie - Primaterie
A2 : Bâtiment des Lémuriens - Plaine Africaine
A3 : Eléphanterie - Futur Plaine Asiatique
A4 : Ourserie
A5 : Vacherie
A6 : Bâtiment des Corcodiles - Plaine Africaine
A7 : Fauverie
A8 : Parc aux Daims
A9 : Ancienne cage à Ours
B : Bassin des Tortues
B1 : Bassin - Plaine Africaine
B2 : Giraferie - Plaine Africaine
B3 : Zèbrerie - Plaine Africaine
B4 : Box Chevaux - DEV
B5 : Volière
B6 : Volière
B7 : Local Zoo
C : Centre Technique Espaces Verts - Bureaux DEV, vestiaire et refectoires + Local ATM
C1 : Serre Hollandaise
C2 : Serre Victoria
C3 : Orangerie
C4 : Serre de Production
C5 : Serre de Madagascar (Serre fleuriste)
C6 : Serres Chaudes (Serre Botanique)
C7 : Serre Mexicainerre Botanique)
C8 : Grandes Serres
D : Direction des Espaces Verts - Bureaux DEV
D1 : Bâtiment annexe - Atelier et Salle de Réunion DEV
D2 : Bâtiment annexe - Garage matériel DEV
D3 : Centre Technique - Dépôt Centre Technique
D4 : Centre Technique - Bureaux
D6 : Pavillon Nord - Vidéosurveillance Salle de l'Amphithéâtre (Salle 3000)
D7 : Vélodrome
D8 : Local Technique - Pompage
D9 : Préfabriqué - Archives DEV
E : Locaux Jardinier - Entrepôt Serres
E1 : Locax Jardiniers - Vestiaires et Bureau DEV "Le Rozier"
E2 : Local Train le Lézard du Parc et Locaux DEV
E3 : Bâtiment des Jardinier - Vestiaires DEV
E4 : Locaux Jardinier - Salles Pédagogiques DEV
E5 : Locaux Jardiniers - Vestiaire Grandes Serres Botanique
E6 : Locaux Jardinier - Churchill
E7 : Locaux Jardinier - Rangement Botanique
E8 : Locaux Jardinier - Vestiaires Roseraie
E9 : Locaux Jardinier - Rangement Roseraie
F1 : Poste des Gardes - Ploste de Police Municipale
F2 : Loge des Gardes Est - Police Municipales
F3 : Loge Ouest - Archives des Plans - Espaces Verts
F4 : Le Chalet des Gardes - Police Municipales
F5 : Monument aux Morts
G : Le Poney - Forain
G1 : La Piste du Bois - Mini Kart - Forain
G2 : Théâtre de Guignol - Forain
G3 : Le Petit Lac - Mini Bateau - Forain
G4 : Hangard à Vélos
G5 : Location de Bateaux - Rangement ? Embarcadère - Forain
G6 : Location de Vélos et Rosalies - Bureaux ? Embarcadère - Forain
G7 : La Gare - Billetterie train sur Rail - Forain
G8 : Eden Golf - Mini Golf - Forain
G9 : Association la Boule du Parc - Club House
H : Kiosque d'Informations - Entrée La Voute - Stalingrad
H1 : Kiosque d'Informations - Vers Giraferie
H2 : Kiosque d'Informations - Porte Principale enfants du Rhône
H3 : Guérite de la Police Municipale - Sous la Voûte
H4 : Kiosque à Musique en Bois de lîle Gandhi
I2 : Kiosque - Buvette - La Pêche aux Canards
I3 : Buvette des Cygnes
I4 : Buvette - Restaurant Tête d'Or - Face DEV
I5 : Buvette de l'Observatoire - Restaurant Poste de Police
I6 : Le Pavillon du Parc - Ancien restaurant Gastronomique - Fermé
J : Toilettes - "La Voûte"
J1 : Toilettes "Les Daims"
J2 : Toilettes "Pelouse de la Coupole"
J3 : Toilettes "Chalet des Gardes"
J4 : Toilettes "Enfants du Rhône"
J5 : Toilettes "Roseraie"
J6 : Toilettes "Vélodrome"
J7 : Toilettes "Ebats"
J8 : Toilettes "Parking des Bus"
K : Transformateur Direction DEV
K1 Transformateur Centre Technique - Verguin
K2 : Transformateur Churchill
K3 : Transformateur Roseraie
K4 : Transformateur Porte Nord - Propriété Enedis - utilisation VDL Eclairage & Transformateur
K5 : Ancienne station Gaz
L : Tunnel de l'île du Souvenir
L1 : Pont Sud de l'île Gandhi
L2 : Pont Milieu de l'île Gandhi
L3 : Pont Nord de l'île Gandhi
L4 : Pont couvert de Vélodrome
L5 : Pont des Ormeaux
L6 : Pont Pierre de l'île du Vélodrome
L7 : Pont de l'Orangerie
L8 : Pont du bois Est
L9 : Pont du bois Milieu
M : Pont du bois Est
M1 : Pont du Chalet des Gardes
M2 : Pont de la Buvette des Cygnes
M3 : Ponton source de la rize
M4 : Ponton des Pêcheurs
M5 : Ponton Pompier Roseraie
M6 : Ponton de la Rize
M7 : Pont de la Plaine Africaine
N : Bassin de la Cascade
N1 : Bassin de la Terrasse
N2 : Pergola de la Roseraie
N3 : Grotte de la Roseraie
N4 : Grotte de la Rize
N5 : Pergola du Chalet des Gardes

Direction des Espaces Verts - Ville de Lyon
Tous droits réservés - FEVRIER 2019

VILLE DE LYON

Indice	Modifications	Date
G	Mise à jour-Eclairage	20/12/2018
F	Aire de Jeux Nord & Tête d'Or	25/09/2018
E	Mise à Jour - J. Alpin	05/05/2017
D	Mise à Jour-Roseraie J. Botanique	01/08/2014
C	Mise à Jour - Plaine Africaine	18/06/2006
B	Mise à Jour - Roseraie	01/06/2001
A	EDITION ORIGINALE	25/01/1999

Parc de la Tête d'Or-Légendes Bâtiments du Parc
Lyon 6 ème
Plan de Masse — DOE
CLASSE — SRT-PAPU-B. PERRIN — Plan N° 1 — 1/4000 ème

Direction des Espaces Verts - Pôle Gestion du Patrimoine Paysager - Patrimoine Cartographique
Ville de Lyon, hôtel de ville 69205 LYON Cedex 01 - Tél.: 04 72 69 47 60 - Télécopie: 04 72 43 01 08

Date impression: 4 février 2019

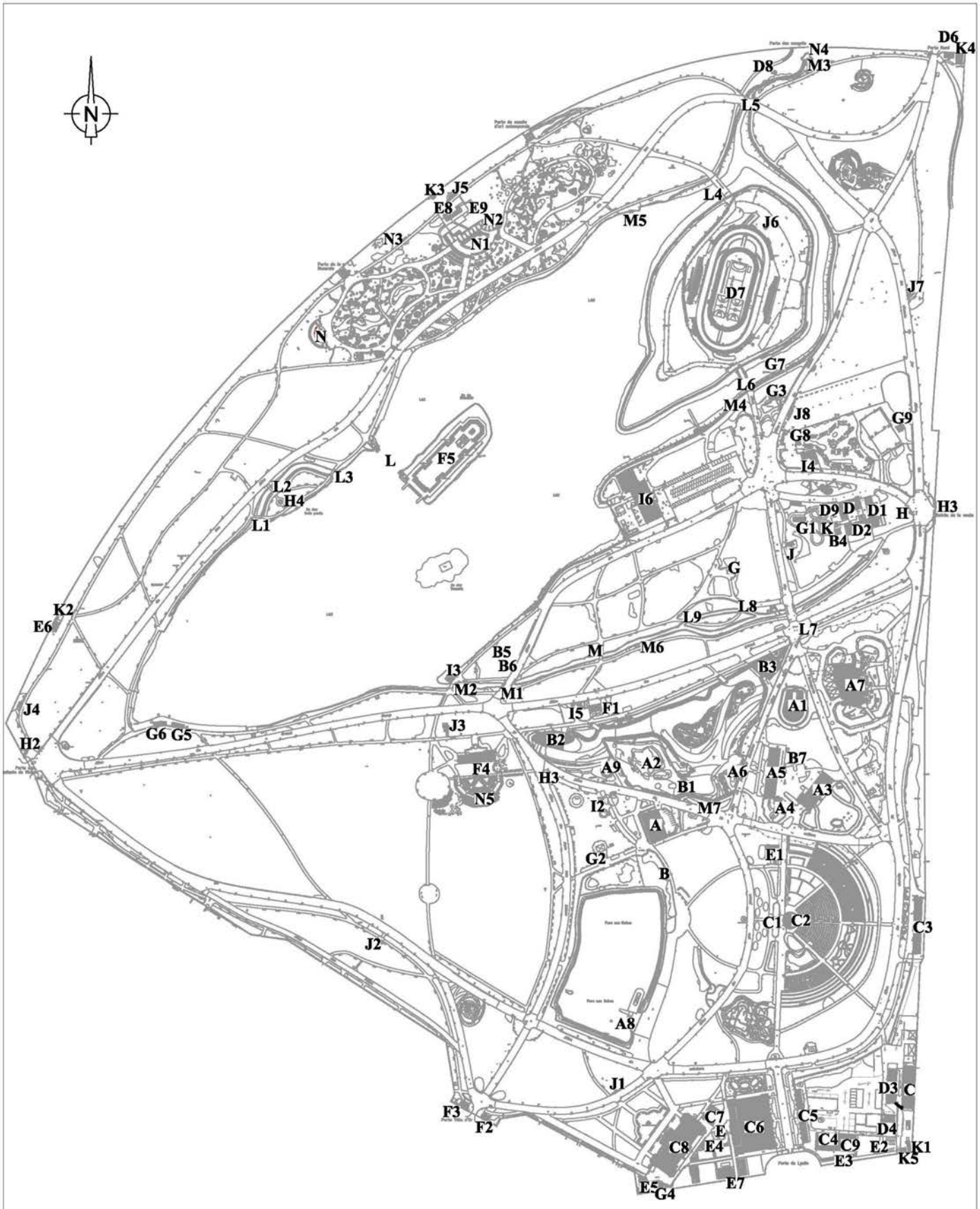

Direction des Espaces Verts - Ville de Lyon - Tous droits réservés - FEVRIER 2019

Indice	Modifications	Date
G	Mise à jour-Eclairage	20/12/2018
F	Aire de Jeux Nord & Tête d'Or	25/09/2018
E	Mise à Jour - J. Alpin	05/05/2017
D	Mise à Jour-Roseraie J. Botanique	01/08/2014
C	Mise à Jour - Plaine Africaine	18/06/2008
B	Mise à Jour - Roseraie	01/06/2001
A	EDITION ORIGINALE	25/01/1999

VILLE DE LYON

Parc de la Tête d'Or - Les Bâtiments du Parc

Lyon 6 ème

Plan de Masse — DOE

CLASSE — SRT-PAPU-B. PERRIN — Plan N° 1 — 1/4000 ème

Direction des Espaces Verts - Pôle Gestion du Patrimoine Paysager - Patrimoine Cartographique
Ville de Lyon, hôtel de ville 69205 LYON Cedex 01 - Tél.: 04 72 69 47 60 - Télécopie: 04 72 43 01 06

Date Impression: 4 février 2019

Tony Garnier au parc de la Tête d'Or

Au retour de son séjour à la Villa Medicis à Rome, auréolé du succès de son projet *Une Cité industrielle* dans les milieux professionnels, Tony Garnier choisit de revenir à Lyon. Son impatience est manifeste, il a besoin de commandes. Il rencontre Victor Augagneur, maire de Lyon, et lui fait part de son désir de réaliser dans sa ville natale quelques-uns des projets qui lui tiennent à cœur. Il fait entendre à l'édile que des propositions prestigieuses lui sont faites en tant qu'enseignant tant à Glasgow qu'à Paris. Toujours est-il que le maire lui confie aussitôt ce qui constituera sa première œuvre bâtie, une modeste laiterie située dans l'enceinte du parc de la Tête d'or - laiterie bientôt dénommée dans le langage courant « vacherie du parc ».

La vacherie, première œuvre

Dans le cadre d'une « œuvre éminemment utile » selon un article de *La Construction Lyonnaise*, représentative du courant hygiéniste et social très présent depuis la fin du XIX^{e} siècle à Lyon, le projet vise à permettre aux enfants des crèches et des familles indigentes de bénéficier d'un lait tiré à proximité des lieux de distribution et fourni gratuitement par la Mairie. Début 1904, le maire examine (et écarte) un projet de l'architecte de la Ville de Lyon Auguste Duret, qu'il juge trop coûteux. En août, Tony Garnier présente son propre projet, qu'Augagneur fait valider par le conseil municipal le 5 décembre, où il est fait état d'une économie substantielle sur les coûts de construction et surtout de fonctionnement de ce futur équipement municipal.

Il s'agit d'un bâtiment fonctionnel d'une surface de 1 275 m^2 sur deux niveaux, bien intégré au parc, mobilisant des matériaux bon marché et respectant les prescriptions des services vétérinaires. L'étable, l'équipement de stérilisation du lait, les locaux d'isolement pour les animaux malades et le logement d'un premier vacher sont clairement séparés mais réunis dans une seule structure commune.

La Vacherie du parc en 2020
photo © Anne-Sophie Clémençon

Les travaux sont terminés fin 1906, et la vacherie est mise en activité avec trente-quatre vaches laitières. Mais la structure semble rapidement trop petite pour répondre aux besoins. Dès juin 1911, des conseillers municipaux demandent d'étendre la vacherie pour répondre à la demande croissante de lait. En outre, le logement d'une équipe plus importante de vachers pose problème. Garnier propose, en février 1912, la création de trois logements, dont deux sont aménagés dans le bâtiment même et le troisième au-dessus du local d'isolement. Les travaux sont achevés au printemps 1913. Mais l'extension proprement dite de la vacherie ne sera pas menée à bien. À l'issue de la Première Guerre mondiale, avec l'évolution des techniques de conservation et la modernisation des moyens de transport, elle est en effet devenue obsolète. La vacherie est fermée à l'été 1919 et transférée à l'école d'agriculture de Cibeins (Ain).

L'architecture de type vernaculaire proposée par Tony Garnier pour ce premier bâtiment est simple mais pas anodine. On y retrouve les choix fondamentaux de l'architecte : absence de décoration, hormis quelques vasques fleuries posées sur les pignons à redents, matériaux simples à mettre en œuvre et bon marché, et enfin priorité donnée à la fonctionnalité sur l'esthétique. Les sols du rez-de-chaussée du bâtiment principal sont en béton armé avec une chape de ciment Portland, les sols des dépendances en mâchefer et chaux hydraulique, les murs en pisé. Les murs sont badigeonnés de chaux pour les imperméabiliser. Seule concession traditionnelle par rapport aux futurs bâtiments réalisés par Garnier, la présence d'un toit de tuiles à double pente, agrémenté de chiens-assis dont le nombre sera augmenté ultérieurement.

Après la fermeture de la vacherie, l'édifice sera converti en fauverie dans les années 1920, puis en lieu de stockage et en salles de réunion…

Cette première œuvre de Tony Garnier reste ignorée des visiteurs du parc qui la confondent avec les bâtiments du zoo qui l'entourent. Son caractère pittoresque, induit par les redents des pignons, la rattache à l'architecture des fabriques. Tony Garnier est également sensible, au tout début du XX^{e} siècle, au courant régionaliste qui s'épanouit dans l'architecture des villas suburbaines et balnéaires. Pourtant, cet édifice constitue une sorte de « laboratoire » de la modernité par l'usage du béton armé, avec ses planchers d'étage qui débordent loin au-delà des murs pour former des auvents. Par l'attention portée au processus hygiénique de production du lait, il préfigure aussi l'intérêt de l'architecte pour l'organisation

Le monument aux morts de l'île aux cygnes (vue d'ensemble et détail d'un bas-relief), photos Anne-Sophie Clémençon

des établissements industriels. Les premiers projets des abattoirs de Gerland sont d'ailleurs contemporains de l'achèvement de la vacherie. Les redents des pignons y seront repris, à une tout autre échelle, pour la grande halle qui porte aujourd'hui le nom de l'architecte. On les retrouve encore dans le dessin de la gare d'eau de sa Cité industrielle, son grand projet avant-gardiste publié définitivement en 1918.

Ce bâtiment, qui a fait l'objet de divers projets de transformation d'usage non réalisés, n'est, pour l'heure, pas protégé, et son état est inquiétant. La façade, notamment, présente un certain nombre de fissures et les enduits extérieurs se dégradent. C'est pourquoi il a fait l'objet, en janvier 2022, d'une demande de protection au titre des monuments historiques à l'initiative de l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier (qui a coproduit ce bulletin). Le dossier est depuis lors à l'instruction au sein des services de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes.

Le monument aux morts de la Ville de Lyon

L'autre œuvre de Garnier présente au parc de la Tête d'Or est le célèbre monument aux morts de la Ville de Lyon. En 1920, la municipalité lyonnaise organise un concours pour faire édifier son principal monument commémoratif. Tony Garnier a travaillé la question de la mémoire pendant et à l'issue de la Première Guerre mondiale. En pacifiste avéré, la guerre, avec son cortège de souffrances et de violences, lui fait horreur et lui inspire nombre de projets monumentaux (non réalisés par la suite). Dès janvier 1918, Garnier a ainsi dessiné trois projets pour Lyon, situés respectivement dans le cimetière de Loyasse, dans le parc de l'est et sur la colline de la Croix-Rousse. Garnier imagine que son cher quartier natal puisse accueillir, comme un temple sur son promontoire, un puissant monument à colonnades d'inspiration antique qui, situé à l'extrémité du boulevard de la Croix-Rousse, aurait été visible depuis le centre de Lyon et depuis les rives du Rhône. Ce projet a la faveur d'Édouard Herriot, qui a succédé à Augagneur en 1905. Le maire lance même une souscription en 1919. Les premières dépenses sont engagées pour réaliser des sondages sur la colline et confectionner deux maquettes de projet. Toutefois, en mai 1920, après évaluation plus précise des coûts par la commission extra-municipale « chargée des Morts de la Guerre de 1914-1918 », le projet pour la Croix-Rousse est abandonné.

Un concours ouvert aux architectes et aux sculpteurs est donc lancé en juillet 1920, sans budget défini, pour un monument dont l'implantation est envisagée près de l'entrée du parc de la Tête d'Or. Au premier tour du concours, l'architecte présente les trois projets déjà définis en 1918 (dont « Athéna », le monument projeté pour la Croix-Rousse) et trois nouvelles esquisses pour le confluent, la colline de Fourvière et « Philae, l'île sainte ». C'est ce projet, dont le nom se réfère à l'île égyptienne sacrée, qui est retenu au second tour pour être réalisé au cœur du parc, sur l'île aux Cygnes. « Philae » propose un réaménagement complet de l'île et sa transformation en « île aux morts ». Un escalier conduit, depuis un large débarcadère, à une terrasse de 80 mètres de long au bout de laquelle est érigé un cénotaphe réalisé par Jean Larrivé, sculpteur et ami de Garnier. Il représente une dalle funéraire enveloppée d'un linceul et portée par six héros. L'ensemble du site boisé, baigné par les eaux du lac, contribue au charme et à la solennité du lieu, propice à un recueillement approprié.

Le projet initial a cependant été dépouillé et allégé au moment de la réalisation, éliminant au passage, à la demande d'Édouard Herriot, sans doute pour des raisons financières, les six colonnes aériennes projetées de part et d'autre de l'escalier monumental. De même, dans les premiers dessins, le mur d'enceinte qui entoure la terrasse et où sont inscrits 10 000 noms de soldats disparus lors de la Grande Guerre est orné d'une frise et surmonté de colonnettes destinées à accueillir une végétation grimpante. Ils ne seront pas mis en œuvre. Seuls quatre bas-reliefs dus à Louis Bertola et Claude Grange sont maintenus. Au regard de l'œuvre finalement réalisée, Garnier avait peut-être dû admettre qu'ainsi le projet gagnerait en sobriété et en puissance. Sans renoncer au souffle épique, l'architecte, en accord avec ses idées pacifistes, met en scène le deuil et la déploration plutôt que les valeurs martiales et héroïques en vigueur à l'époque. Par rapport aux monuments aux morts érigés dans les grandes villes françaises, celui de Tony Garnier se distingue par son caractère poétique. De nombreuses aquarelles de l'architecte témoignent de son goût pour

la nostalgie élégiaque des paysages mêlant architecture et nature. Réhabilité et nettoyé à la fin des années 2010, le monument de l'île aux Cygnes domine l'espace du lac par sa puissance et sa sérénité. Un tunnel sous-lacustre est réalisé en 1930 après un nouveau concours – auquel Garnier ne participe pas, car il préside le jury –, alors qu'à l'origine une passerelle provisoire avait été construite par l'architecte pour desservir le site. Cette liaison avec l'île, devenue peu étanche, pose la question de son entretien et d'un accès limité en particulier en hiver.

Des projets de villas... ... à l'usine Mercier-Chaleyssin

Ces deux projets réalisés par Tony Garnier s'accompagnent, dans l'historiographie traditionnellement consacrée à l'architecte, des dessins de villas projetées en lisière du parc, le long du boulevard des Belges, dans l'attente de commandes publiques. Il s'agit d'un projet de lotissement comportant sept villas, avec l'idée d'y attirer une clientèle privée aisée, à l'image de la famille Gillet, propriétaire des usines Rhodiaceta. Ces dessins, malgré l'éclectisme de leur inspiration (tout à la fois gréco-romaine, mauresque, balnéaire et italienne), laissent apparaître quelques-unes des caractéristiques du « style Garnier » : emploi de piliers carrés, absence d'ornementation, motif de la pergola, mur-pignon à redents ou toiture-terrasse pour certaines. Mais ce projet ne trouvera aucun commencement d'exécution, même s'il a peut-être nourri en amont, dans l'esprit de l'architecte les projets de villas modernistes du quartier de Saint-Rambert à Lyon, certes plus radicaux.

Mais il ne faudrait pas omettre un autre projet, réalisé celui-là à quelques encablures du parc, puisqu'il fait quasiment face au musée Guimet, dû à Jules Chatron et inauguré en 1913. Il s'agit d'un projet industriel, dédié à la construction de meubles, que lui a confié son collègue et ami Francisque Chaleyssin. En 1912, Chaleyssin, artisan ébéniste et sculpteur de formation, s'associe à l'entreprise parisienne Mercier Frères pour développer le marché du meuble dans la région lyonnaise. Ils décident de construire sur le terrain dit « des Archers » un « bâtiment à usage de magasins et d'atelier d'ébénisterie ». Chaleyssin et Garnier se connaissent bien. L'artisan lyonnais aurait ainsi réalisé une partie du mobilier de la première villa de la rue de la Mignonne que Tony Garnier a fait édifier entre 1910 et 1912 pour y installer son logement et ses ateliers. Les deux hommes resteront liés toute leur vie.

Le projet consiste en un bâtiment de trois niveaux, chacun dédié à une fonction particulière, réalisé en béton armé. Il est situé à l'angle de deux rues passantes, les Boileau et Barrême, et s'inscrit résolument dans un registre moderniste. La position d'angle est soutenue par une sorte de tour de trois étages à base octogonale. On retrouve dans cette œuvre de Tony Garnier les qualités de son architecture : simplicité des formes, affirmation de

Projet de villa pour le lotissement du boulevard des Belges Tony Garnier, 1904, non réalisé, photo Wikicommons

l'orthogonalité, souci du rythme et de la lumière, finesse du travail du béton à travers des moulures légères qui accentuent les lignes des façades, et fine couverture surmontant l'ensemble. Le béton armé est la seule technique permettant un tel couvrement sans recourir à la forme traditionnelle de la coupole. La technique de coffrage du béton et le souci constant d'économie expliquent le rejet du plan circulaire. Cette géométrie rectiligne a pu être interprétée plus tard comme une caractéristique du style Art Déco propre aux années 1930, mais l'on voit que Tony Garnier l'a élaborée bien plus tôt pour la mettre en œuvre dans l'usine Mercier-Chaleyssin.

Différentes modifications sont intervenues sur le bâtiment, avec notamment, la démolition de la tourelle d'angle et de sheds sur l'arrière du bâtiment au cours des années 1970. Le bâtiment a été acquis, plus récemment, par un promoteur immobilier pour une transformation du site en bureaux s'efforçant de respecter l'enveloppe du bâtiment sous la férule de l'architecte des Bâtiments de France. La tourelle sera rétablie à l'occasion des travaux. Pour amorcer spectaculairement ce changement d'usage, une exposition de Street Art a été accueillie dans le bâtiment à l'automne 2020, ce qui a permis à cette œuvre méconnue de Tony Garnier de connaître une certaine notoriété.

Au final, une découverte de l'œuvre de Tony Garnier au sein et autour du parc de la Tête d'Or offre l'occasion – avec un peu d'imagination, il est vrai, pour les projets de villas – de prendre conscience de l'apparente simplicité mais aussi de la complexité de son architecture, avec des matérialités diverses et originales, et d'inscrire plus clairement ces constructions dans l'histoire de la modernité lyonnaise.

Pierre Gras
Historien de la ville et des formes urbaines

La vacherie du parc, première construction de Tony Garnier

L'architecture simple, élégante, sobre et pratique de la « vacherie modèle » s'intègre fort bien dans le paysage naturel et pittoresque du Parc de la Tête d'Or. Si cette première construction de Garnier fait aujourd'hui l'objet d'une certaine considération dans la perspective d'une éventuelle protection au titre des Monuments historiques et d'une possible reconversion de l'édifice, l'évocation du contexte de cette construction semble essentielle pour rappeler les valeurs sociales, hygiénistes et urbaines de la municipalité et celles liées aux réflexions du jeune architecte.

La vacherie et le service de stérilisation du lait au parc de la Tête d'Or

Le parc de la Tête d'Or voulu par le préfet Vaïsse est ouvert en 1857. Ses créateurs, Denis et Eugène Bühler, réalisent dès 1858 une première vacherie destinée à faciliter l'entretien et la fertilisation des pelouses par la mise en pâturage des prairies. Un second projet des frères Bühler présenté en 1861 permet d'étendre la fonction de la vacherie à la production du lait. Mais l'édifice construit en bois et couvert d'un toit de chaume brûle en 1871. Ville industrielle au fort développement démographique et urbain, Lyon engage dès cette époque de nombreux programmes sociaux et hygiénistes : groupes scolaires municipaux, habitations à bon marché, bains-douches, crèches municipales. Dans cette suite, le projet d'une vacherie et d'un service de stérilisation du lait est souhaité par Jean-Victor Augagneur (1855-1939), maire républicain modéré de Lyon de 1900 à 1905.

En 1904, en réponse aux études menées, d'une part, sur l'inquiétante mortalité et la santé fragile des nourrissons et, d'autre part, sur le contrôle de la production et de la distribution du lait, la Ville décide de construire une vacherie pour produire un lait de qualité destiné aux enfants nécessiteux des crèches municipales. Le projet très économique de Garnier est parfaitement adapté à la demande formulée par Messieurs Gérard, directeur du Service des cultures, Roux, directeur du Bureau d'hygiène et Deruelle, vétérinaire, qui ambitionnent un contrôle complet de la production jusqu'à la distribution du lait au cœur de la cité, minimisant ainsi la durée du transport et les risques sanitaires induits.

Le projet de Garnier pour la vacherie

Garnier envoie son projet au maire de Lyon le 30 août 1904 avec la mention suivante : « La construction conçue avec le plus de simplicité possible, répond aux prescriptions d'hygiène et aux besoins de solidité et de durée. Elle est en outre disposée pour être facilement extensible[1] ». Cette présentation résume parfaitement les réflexions stimulant alors le jeune architecte.

La vacherie du parc de la Tête-d'Or, pignon sud

Photo Jules Sylvestre, tirage 18 x 24, BmL, fonds Sylvestre,

Les qualités reconnues de l'élève Garnier à fabriquer un paysage s'avèrent dès cette première réalisation en complète harmonie avec le milieu naturel et pittoresque du parc.

La simplicité

La forme générale – un parallélépipède allongé et recouvert d'une toiture à deux pans avec avant-corps – et l'absence de décor sont les éléments principaux de la simplicité conceptuelle évoquée par Garnier. La seule concession faite au décor est le couronnement des degrés des pignons par des vases. Cette forme simple augure d'un chantier rapide, d'un d'entretien pratique et demande un investissement minimum. Le devis estimatif s'élève à 70 744 francs et comprend les 11 lots nécessaires à la parfaite exécution de l'ouvrage, une marge de 10 % pour les imprévus, 5 % pour les honoraires de l'architecte et un supplément pour la réalisation d'un plancher en béton armé au-dessus du service de stérilisation en remplacement du plancher en bois initialement envisagé.

L'hygiène

L'organisation des fonctions et des circulations tout comme les prescriptions de réalisation des détails d'aménagement sont étudiées pour garantir au mieux les impératifs liés à l'hygiène. L'étable, le service du personnel et le service de stérilisation du lait développés logiquement du sud au nord sont séparés par des murs de refends transversaux ajourés permettant la distribution

(1) Projet Tony Garnier adressé à Monsieur le maire de Lyon, 1904, AmL 1140WP/100

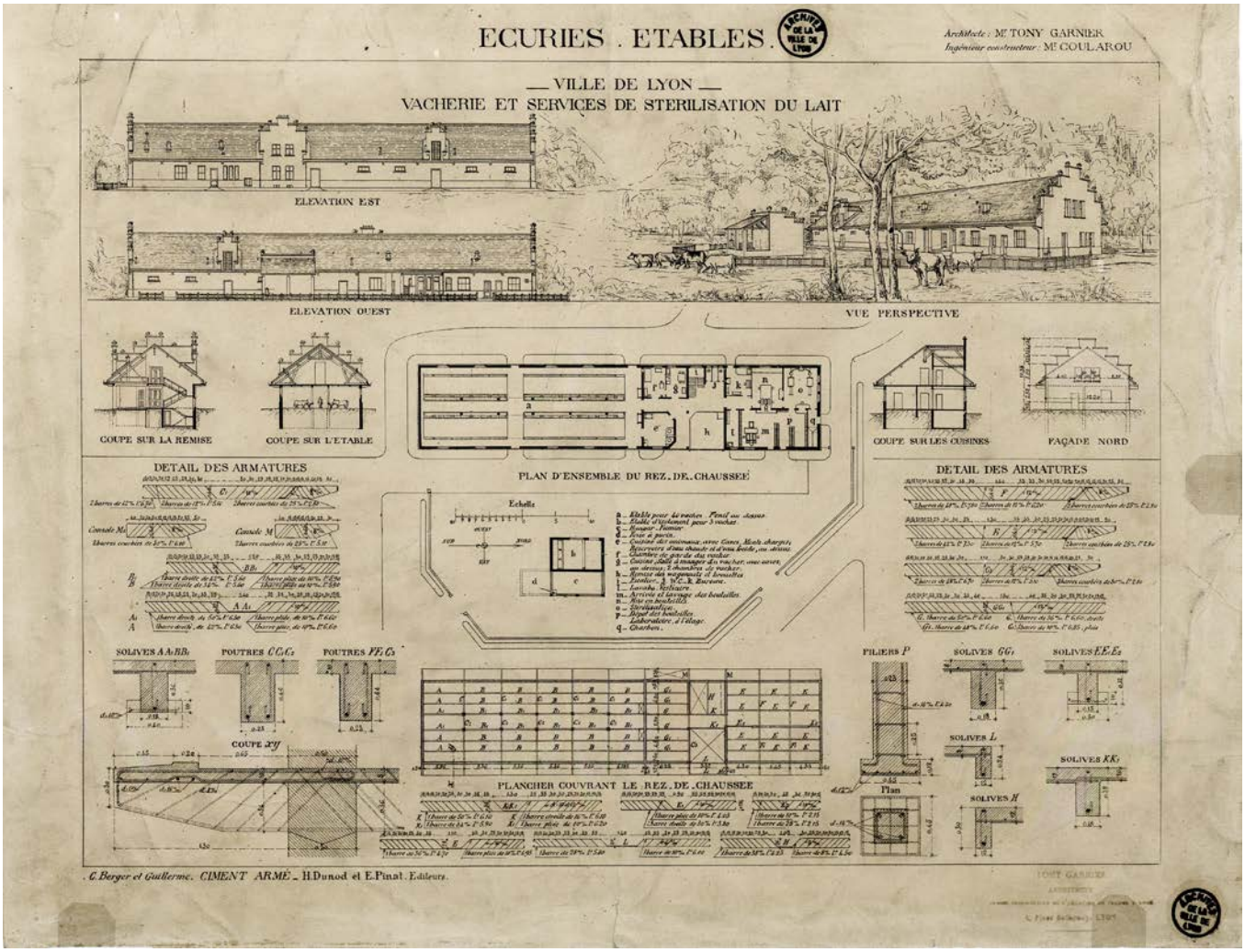

Vacherie du parc de la Tête-d'Or - Calculs et détails des planchers et armatures réalisés par l'ingénieur Louis Coularou
Planche éditée par H. Dunod et E. Pinal, AmL 3S 1204

des circulations autour d'un axe central. Les longues façades répondent aux plans en est et en ouest. Les apports de lumière et de ventilation naturelles sont optimisés en fonction des espaces intérieurs. Des gaines et cheminées améliorent la ventilation verticale.

L'étable est prévue pour quarante vaches. Au-dessus le fenil est ventilé par deux lucarnes à degrés situées sur les versants opposés de la toiture. Le dallage de l'étable est en plotets vitrifiés posés au ciment artificiel avec pentes, rigoles et bétons de forme. Les crèches des étables sont en béton armé avec enduit au ciment poli tout comme les séparations entre mangeoires. Des détails de forme (chanfreins, arrondis pour les angles saillants ou rentrants) permettent d'éviter les blessures. Ils favorisent également la circulation de l'air, éliminent les dépôts de salissures et facilitent l'entretien.

Le service du personnel est pensé avec le même souci. Il inclut chambre de garde, cuisine avec cave au-dessous et deux chambres pour les vachers au-dessus, water-closets, escalier de liaisonnement des niveaux. La cuisine pour la préparation de la nourriture des animaux possède des réservoirs d'eau froide et d'eau chaude, des caves avec monte-charges et une remise pour les wagonnets et les brouettes.

Les locaux pour le service de la stérilisation du lait comprennent bureau, vestiaire avec lavabos pour le personnel, salle d'arrivage et de lavage des bouteilles, salle pour la mise en bouteilles avec dépôt des bouteilles prêtes à la distribution et laboratoire à l'étage, salle de stérilisation, dépôt de charbon. Des arrondis d'angles et des enduits d'imperméabilisation en facilitent l'entretien.

Enfin, dans la cour est implanté un petit bâtiment complémentaire recevant une étable pour l'isolement de trois vaches, un hangar à fumier et une fosse à purin. Les vaches paissent dans un pré adjacent.

La solidité

Tony Garnier bénéficie du savoir-faire local. Se servant des ressources de proximité, les maçons lyonnais réalisent des fondations en béton de gravier et des élévations en pisé de mâchefer banché suivant la tradition des pisés de terre(2). Par ailleurs, Garnier est l'un des premiers à considérer l'intérêt des bétons armés pour l'architecture(3). Daté du 30 novembre 1904, son projet d'une

(2) Le mâchefer est un matériau issu du recyclage des scories de houilles brûlées dans les hauts-fourneaux de la région lyonnaise. Les pisés de terre ont été théorisés par l'architecte lyonnais François Cointereaux à la fin du XVIII^{e} siècle.

(3) Le béton est avant tout une idée, celle d'agréger diverses substances pour développer des performances exceptionnelles. Les industriels et inventeurs expérimentent et développent les bétons dès le milieu du XIX^{e} siècle. Les ingénieurs les précisent à la fin du XIX^{e} et les architectes s'en emparent dès le début du XX^{e} siècle. L'un des pionniers du béton armé et de la préfabrication est l'industriel lyonnais Jean-François Coignet. Son fils Edouard Coignet fait de la construction en béton armé une technique avec des règles de calculs précises.

villa d'inspiration Art Nouveau construite en ciment armé n'est pas sans évoquer la villa de l'ingénieur François Hennebique construite en béton et ciment armé à Bourg-la-Reine, en région parisienne, entre 1901 et 1904(4).

Pour la vacherie, sa première construction, Garnier combine bétons « traditionnels » et bétons « modernes ».

Les travaux de terrassement, maçonnerie et pierre de taille sont exécutés par l'entreprise Monin. Ils comprennent des bétons de gravier avec sable pour la fondation par remplissage des rigoles, des bétons banchés pour les caves couvertes par une dalle sur hourdis en mâchefer, un pisé de mâchefer avec chaux hydraulique pour les élévations en façades. Le raidissement est obtenu par l'encastrement et le garnissage de fers. Les allèges sous about des pièces maîtresses sont en pierre de Couzon et les seuils en pierre de Villebois. Les travaux de ciment sont confiés à l'entreprise Piquiand. Elle exécute les planchers en ciment armé et réalise les consoles d'avant-toit avec un massif en béton arrasé au ciment pour recevoir la sablière. Les têtes moulurées des consoles sont en ciment armé. Les fondations, les armatures, le plancher couvrant le rez-de-chaussée sont calculés par l'ingénieur Louis Coularou spécialiste des bétons armés et de leurs applications.

Les fermes de la charpente bois relèvent de la tradition et de son optimisation. Les arbalétriers et jambes de force sont moisés pour accroître les performances et diminuer les sections. La réhausse des poinçons permet un usage agréable pour les fonctions hébergées en combles. La couverture utilise des tuiles plates de Bourgogne fabriquées à Passavant-sur-Rozières(5).

L'idée d'une architecture entièrement de béton se dessine. Bientôt Garnier se passera des arts de la charpenterie au profit de dalles et de toitures terrasses en béton armé pour couvrir les murs de pisé de mâchefer fondant ainsi l'une des caractéristiques de la modernité architecturale lyonnaise.

La durabilité

La réalisation d'un plancher béton armé au-dessus du service de stérilisation circonscrit la propagation d'un incendie vers les combles. Outre la qualité intrinsèque des matériaux employés, le souci du détail et des finitions offre à l'édifice une durabilité certaine. Les couvertines des pignons et lucarnes à degrés sont en ciment avec deux carrés et goutte d'eau pendante. Les façades sont enduites au mortier de chaux hydraulique éparvéré et badigeonnées. Les soubassements et fosses reçoivent un ciment poli. Les peintures sont variées en fonction des supports. Une peinture au silicate est appliquée sur les ciments extérieurs en soubassement du bas des murs. Des peintures à l'huile sont appliquées sur les portails et les portes. La même préoccupation du détail et de la finition est portée à l'ensemble des lots : ferblanterie et zinguerie, pavage, plomberie et électricité ou clôture en bois.

L'extensibilité

L'auteur réfléchit au devenir de cette première œuvre en intégrant dès la conception l'éventualité d'une extension. La forme parallélépipédique facilite l'hypothèse d'un agrandissement de l'édifice. L'usage des murs pignons à degrés dépassant le faîtage simplifie le raccordement d'une extension. Ces murs maçonnés à pas de moineaux(ndlr) renvoient à des traditions constructives locales. Utilisés en milieu urbain, ils réalisent un joint de dilatation entre immeubles au droit du parcellaire. Une telle disposition facilite l'édification des bâtiments le long d'une rue et lutte contre la propagation d'un incendie entre propriétés voisines.

La vacherie hier, aujourd'hui et demain

En 1912, le projet d'installation de trois vachers entraîne la réalisation de lucarnes complémentaires dénaturant la qualité du dessin originel. La vacherie n'arrive plus à fournir la demande croissante de lait. En 1918, au sortir de la Grande Guerre, Cibeins devient l'école d'agriculture de la Ville de Lyon, voulue par Édouard Herriot pour donner le goût de la terre aux jeunes citadins déracinés et pour jouer le rôle de ferme-modèle auprès des paysans des environs(6). La vacherie de l'école municipale d'agriculture de Cibeins est construite entre 1924 et 1926. La vacherie du Parc est alors attribuée à l'usage du jardin zoologique. Puis le bâtiment sert de débarras et de réserve. Actuellement, il héberge pour partie des espaces administratifs, une salle de réunion et des espaces de stockage.

L'intérêt porté depuis les années 2010 à la vacherie pourrait permettre aujourd'hui d'engager une étude patrimoniale accompagnée d'un diagnostic de l'édifice. Une réflexion sur les orientations d'un éventuel changement d'usage devra alors s'installer. Comment interpréter cet édifice et lui donner une perspective au XXIe siècle entre patrimoine, écologie, économie et sens? Tout au long de sa carrière d'architecte, de professeur de construction et de patron de l'atelier de l'École régionale d'architecture de Lyon, Tony Garnier a cultivé une certaine complémentarité entre sa formation académique, sa réflexion critique menée à la Villa Medicis avec le projet d'une Cité industrielle et son engagement dans l'essor d'une pensée architecturale, urbaine et paysagère nouvelle. Ne se soumettant à aucun dogme, Garnier a dialogué avec l'esprit du temps. C'est le défi que pose aujourd'hui la Vacherie du parc.

Christian Marcot
Architecte, enseignant et chercheur

(4) François Hennebique est l'auteur de nombreux brevets pour des systèmes constructifs en béton armé.

(5) La tuilerie de Bourgogne fut fondée en 1870 sous le nom de tuilerie du Rougeot. Elle devint tuilerie Munier en 1903 puis fut acquise en 1914 par la société des Grandes Tuileries de Bourgogne installée à Montchanin en Saône-et-Loire.

(ndlr) Note de la rédaction : nommés aussi à redents ou à gradins

(6) Extrait de la brochure de l'école de Cibeins

La ferme Lambert, une restauration d'actualité

Mieux connue sans doute, sous son identité de *Conservatoire botanique et d'herbier*, ou de *Bâtiment des directions zoologique et botanique*, ou antérieurement d'*Observatoire*, la ferme Lambert[1] fait actuellement l'objet d'un projet de restauration qui a donné lieu à un diagnostic patrimonial préalable au début des travaux. Cette intervention, initialement programmée à l'été 2022, est une belle opportunité pour découvrir l'intérêt que les chargés du projet accordent à ce patrimoine bâti du parc de la Tête d'Or[2].

Jadis, autrement désignée sous les termes de « ferme de la Tête d'Or » ou « grande ferme » (par différence avec la petite ferme située aussi sur le domaine Tête d'Or), elle n'a plus vraiment l'aspect ou les caractéristiques d'une ferme. Les multiples transformations qu'elle a subies depuis le XVIII[e] siècle, l'ont totalement métamorphosée au point qu'on est en droit de s'interroger, d'abord sur ce qu'il demeure du bâti d'origine (y compris les matériaux) dans l'actuelle construction, de ce style « chalet » fort prisé au XIX[e] siècle, ensuite des raisons pour lesquelles des (ré)aménagements ont été apportés par le passé et sont à nouveau envisagés.

Constitution d'origine ?

Disposant à la fois de représentations figurées des bâtiments, dans des estampes de Paul Saint-Olive, Balthazar-Jean Baron, Jean-Michel Grobon et de plans de situation de la propriété Tête d'Or, dans le fonds des archives de l'Hôtel-Dieu (propriétaire du domaine de 1638 à 1855) il est possible de suivre partiellement l'évolution

Ferme de la Tête d'Or, Paul Saint-Olive, 30 mars1856, fonds ancien BmL - RES EST 152769

de la distribution des bâtiments composant la ferme. S'agissant des plans où apparaissent des formes de bâtis, les plus anciens trouvés à ce jour datent d'un siècle avant la création du parc. Le plan des domaines appartenant au Grand Hôtel-Dieu de Lyon, de juillet 1760, présente deux ensembles de bâtiments (groupés autour de deux cours distinctes) auxquels aboutit le chemin de la Tête d'Or. L'autre plan du cours du Rhône au-dessus de la ville de Lyon et terrains adjacents de 1760-61, montre également plusieurs corps de bâtiments, dans une configuration légèrement différente. À noter que, là, se trouve figurée, traversant l'une des cours, la limite entre Dauphiné et Lyonnais. Initialement la partie construite à l'est se situait donc sur Villeurbanne, l'autre, sur la Guillotière.

Et selon le stipulé d'un contrat de vente de 1735, « le domaine Lambert ou de la Tête d'Or consiste en une

Trois extraits de plans

- **Plan des domaines de la Tête d'or, Part-Dieu, Le Noir et divers appartenant au Grand Hôtel-Dieu de Lyon**, juillet 1760, AmL 2NP410
- **Plan du cours du Rhône au-dessus de la ville de Lyon et terrains adjacents** -1760-61 - AmL HD/B/797
- **Plan du domaine de la Tête d'Or avec la lône de ce nom et les fortifications**, Laurent de Dignoscyo, 21 novembre 1856, AmL 2S0510

---

(1) Du nom de la famille propriétaire, au XVI[e] siècle, du domaine dit Grange Lambert ou de la Tête d'Or qui « s'étendait depuis le territoire actuel des broteaux jusqu'au pied des balmes de Vassieux », d'après Paul Saint-Olive, *Notice sur le territoire de la Tête d'Or,* Revue du Lyonnais série 2 - n° 20 (1860) p.061 (https://collections.bm-lyon.fr/PER00282057)

(2) Camille Jacquemin et Virginie Ravoux-Imbert, architectes du patrimoine, ECP économiste, LeBe structure, Eremes, Bet fluides, *Diagnostic patrimonial de la ferme Lambert, Parc de la Tête d'Or 69006 LYON* - 16 octobre 2020

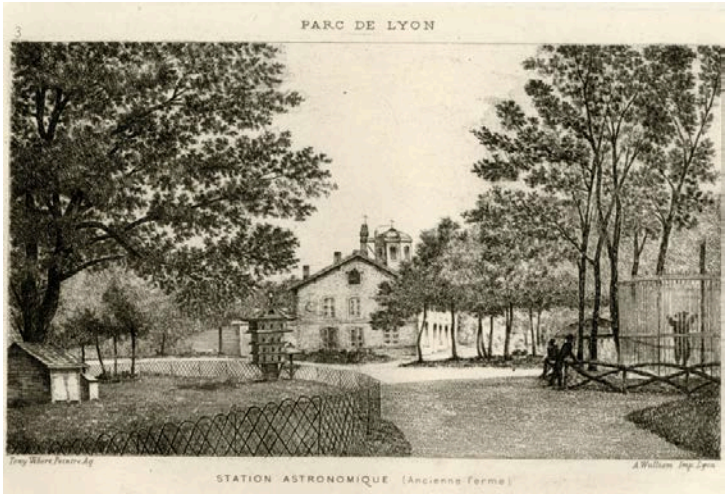

Station astronomique (ancienne ferme)
Antoine Vibert, ssd, Gadagne SN_1305_001

maison haute et basse, séparée de celle de l'hôpital général, du côté du soir, par l'arête du toit commune auxdites deux maisons, laquelle sert aussi de séparation au reste des bâtiments qui sont du même côté ». Ainsi l'ensemble situé à l'ouest serait la maison dite de l'hôpital et celui, à l'est, correspondrait donc à la ferme Lambert.

Sur le plan du domaine de la Tête d'Or dressé par Laurent de Dignoscyo le 21 novembre 1856, on retrouve la partie construite à l'est avec un prolongement perpendiculaire au sud et du côté ouest, semble-t-il, déjà quelques disparitions d'édifices. Peut-être ont-ils été fragilisés par les nombreuses crues du Rhône (notamment, celles exceptionnelles d'oct-nov 1840 et de mai-juin 1856) et se sont-ils effondrés ou ont-ils été démolis… À noter, la cote élevée lors de la crue de 1856, citée par Claire Combe dans sa thèse (Université Lyon 2, 2007) : 1,30 m à la ferme Tête d'Or.

Soustraction, disparition et modification du bâti au XIXe siècle

Dans un rapport du 14 janvier 1859 portant sur « l'appropriation des bâtiments de l'ancienne ferme », l'ingénieur adjoint à la voirie urbaine Deleruel relève que ceux-ci « ont été remis à la ville dans un tel état de vétusté et de détérioration qu'il ne nous paraît pas possible de les conserver ainsi…», cependant il propose de les garder « à la condition toutefois qu'ils seront abaissés d'un étage et que leur longueur sera réduite de 40 à 30 mètres au moins. Ainsi modifiée, la masse de la ferme aura des proportions plus convenables et mieux en rapport avec les constructions au milieu desquelles elle se trouve placée. ». Ces constructions environnantes, auxquelles il est fait allusion en 1859, semblent avoir totalement disparu sur les divers plans de 1860, sans qu'on puisse savoir précisément ce qui leur est advenu(3).

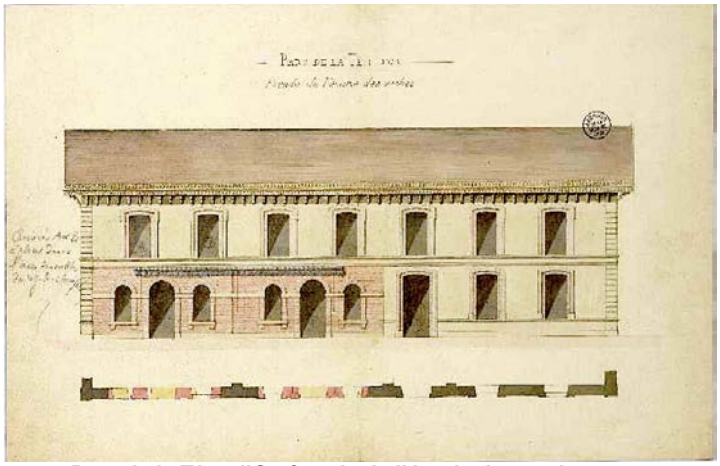

Parc de la Tête-d'Or, façade de l'écurie des vaches
ssd, AmL 3S1285

Toujours est-il que le principal bâtiment originellement à trois niveaux a bel et bien vu son étage supérieur *dérasé* (sans que pour autant la charpente soit démontée) et son aile nord démolie sur une longueur de 9 m, ainsi que le précise le cahier des charges très circonstancié(4) en date du 28 février 1859. Une fois les maçonneries du dernier étage démolies avec soin (dans le dessein de les réemployer « toutes les fois qu'il en sera besoin »), charpente et couverture ont été reposées « en remplaçant les tuiles et les parties de charpentes pourries ou qui se seraient détériorées pendant l'opération ». De nouvelles fenêtres ont été créées, les anciennes agrandies.

Adjonction et reconversion, fin XIXe - début XXe siècle

Observatoire éphémère
À l'occasion de l'installation d'une station électrique au parc, un belvédère est établi sur la Grande Ferme en 1878 faisant fonction de station météorologique annexe de l'observatoire de Lyon. La dite station du parc aurait cessé son activité au début des années 1930. Les archives municipales gardent la trace de travaux de restauration de la toiture du bâtiment de l'observatoire programmés en 1982 alors que, semble-t-il, d'après des photos aériennes IGN, la tourelle du belvédère présente encore en 1954 n'est plus visible en 1962(5).

Des écuries aux logements et conservatoire
Un plan d'aménagement du rez-de-chaussée de la Grande Ferme, approuvé en novembre 1880, prévoit qu'il soit totalement réservé au logement avec quatre appartements venant, sans doute, pour deux d'entre eux, en remplacement d'écuries réputées être situées au nord du couloir d'entrée de la ferme ainsi que notifié dans le cahier des charges de l'affermage(6) du parc en 1871. Selon les termes du cahier, le fermier occupe

(3) dans le dépliant-guide de Saint-Genis-Laval, est mentionné, 15 petite rue des Collonges, un imposant portail en « pierres de taille, encadré de pilastres ioniques » qui aurait été récupéré du domaine de la Tête d'Or par un entrepreneur en démolition, vers 1857…

(4) Le choix des matériaux (bois, maçonnerie, mortier, fer, peinture) et les modalités de leur mise en place y sont décrits avec force détails, cf. AmL 485WP/2/4.

(5) et que, sur le site officiel du jardin botanique, la disparition du belvédère est datée de 1926… ? !

(6) AmL 1923W004 ferme du parc 1871-73

alors le logement particulier installé juste au-dessus de l'écurie et ne peut accéder au reste du bâtiment dévolu au conservatoire et aux jardiniers. Cette écurie apparaît nettement sur une représentation non datée de la ferme (façade ouest).

Est-elle d'origine ou a-t-elle, à un moment donné, remplacé la vacherie rustique du parc « construite en planches et couverte de chaume » complètement détruite par l'incendie du 6 février 1871, et possiblement localisée dans le pré aux vaches, comme un plan de Dignoscyo de 1863 en présente la masse ?

Un tableau peint par Antoine Duclaux(7), datant de 1837, où figurent quelques vaches dans une petite étable, est intitulé *Écurie de la Tête d'Or, près de Lyon - Scène d'intérieur*. Il pourrait s'agir de celle de la Grande Ferme mais aussi de celle de la Petite Ferme située allée du Grand Camp. Difficile d'être affirmatif. Car au final, on décompte trois écuries, vacheries et laiteries(8) sur le parc, avant celle conçue par Tony Garnier.

Projets de restructuration et rénovation du XXIe siècle

Après études, consultations (y compris de l'ABF) et le rapport final soumis au conseil municipal de Lyon dans sa séance du 19 février 2001, le projet de restructuration de la ferme Lambert est accepté et un financement à hauteur de 11 millions de francs est voté. Le pré-programme prévoit, entre autres, l'aménagement du sous-sol(9) et des combles(10), les autres niveaux étant maintenus globalement en l'état, sauf à créer des sanitaires publics au rez-de-chaussée. Il est bien précisé que « ce bâtiment a subi des désordres sur sa façade nord suite à un mouvement de terrain. Il sera nécessaire de faire une reconnaissance du sol d'assise afin de préciser le diagnostic et de reprendre les désordres par des travaux de consolidation. »

Cependant, par la suite, aucun maître d'œuvre n'est désigné sans qu'on puisse en discerner la raison, et l'opération semble comme tombée dans les oubliettes sans motifs apparents… troublant.

Vingt ans après… ou presque, à la lecture du nouveau diagnostic patrimonial, on a comme une impression de déjà vu. Ainsi dans leur introduction, les architectes du patrimoine rappellent le contexte à savoir que le bâtiment « présente de nombreux désordres notamment structurels au niveau de son pignon nord et des dégradations importantes de ses façades et de ses menuiseries extérieures » et qu'en conséquence la Ville de Lyon, autrement dit « le maître d'ouvrage a décidé de lancer une opération plus globale pour résoudre les problèmes structurels et restaurer les façades extérieures dans une démarche d'économie d'énergie visant le remplacement des menuiseries et l'isolation des combles. Le projet prévoit également l'aménagement d'une zone sanitaire gardiennée(11) accessible au public en rez-de-chaussée du bâtiment. »

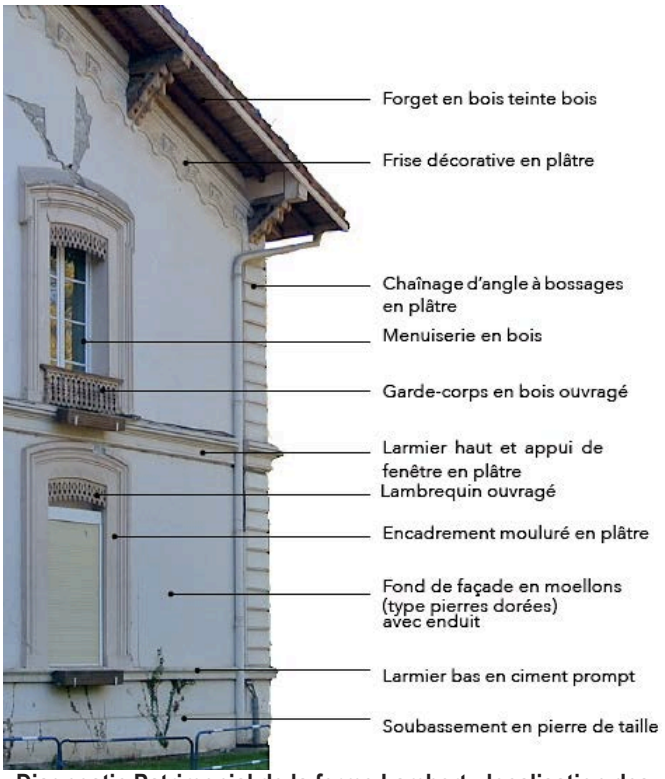

Diagnostic Patrimonial de la ferme Lambert : localisation des matériaux, 16/10/2020, C. Jacquemin et V. Ravoux-Imbert

Au cours du diagnostic, il est établi que « la structure du bâtiment est composée d'une maçonnerie traditionnelle enduite. Les ouvertures ainsi que les chaînages horizontaux sont mises en valeur par des modénatures. Les planchers et charpentes du bâtiment sont de types traditionnels bois, le plancher haut de la cave est composé de voûtes maçonnées(12) ».

Du point de vue patrimonial, les enjeux définis pour la restauration sont de retrouver une cohérence « (i) entre le bâtiment et son histoire (ii) entre le bâtiment et son contexte paysager ». La préconisation majeure est de « restaurer le bâtiment selon l'état de référence de 1875 » (voir l'argumentaire dans l'encadré en page ci-contre) et ce faisant, de mettre en avant un bâti remarquable du parc, avec l'avantage de valoriser des savoir-faire et des matériaux traditionnels de cette époque.

(7) datée par Augustin Thierriat, *Galerie des peintres lyonnais 1851*, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5819336n/f38.item, reproduite en carte postale : AmL FI 8505.

(8) sans compter l'étable bâtie dans la cour de la ferme en 1880.

(9) vestiaires, chaufferie, rangement.

(10) salles de travail, d'études et de documentation ainsi qu'une salle de séchage pour les végétaux.

(11) option aujourd'hui abandonnée

(12) aussi surprenant que cela puisse paraître au vu des toutes premières représentations de la ferme (typique des maisons rurales dauphinoises) la présence de pisé n'est pas établie.

Diagnostic patrimonial p. 15 : argumentaire

Compte-tenu des éléments en notre possession, l'état de la Ferme Lambert vers 1875 reste l'état le mieux documenté (iconographies et écrits).

Il correspond également à un état proche de l'état actuel de la ferme, à savoir :

- un bâtiment unique et non un domaine agricole avec plusieurs corps de ferme (état avant 1858) ;
- une volumétrie simple, sans tourelle de l'Observatoire créée vers 1880 et déposée milieu XX^{e}.

Cette architecture est aussi représentative d'une période très faste en architecture où architectes, ingénieurs et entrepreneurs ne cessent d'innover avec l'utilisation :

- de nouveaux produits comme le plâtre ou le ciment prompt ;
- de procédés modernes tels que la standardisation et la fabrication en série.

Elle rappelle enfin ce goût, fin XIX^{e}, pour les décors (comme les frises de plâtre à motif végétal, les consoles en bois chantournées ou encore les lambrequins et les garde-corps ouvragés) ou la couleur avec les faux-appareillages de brique par exemple.

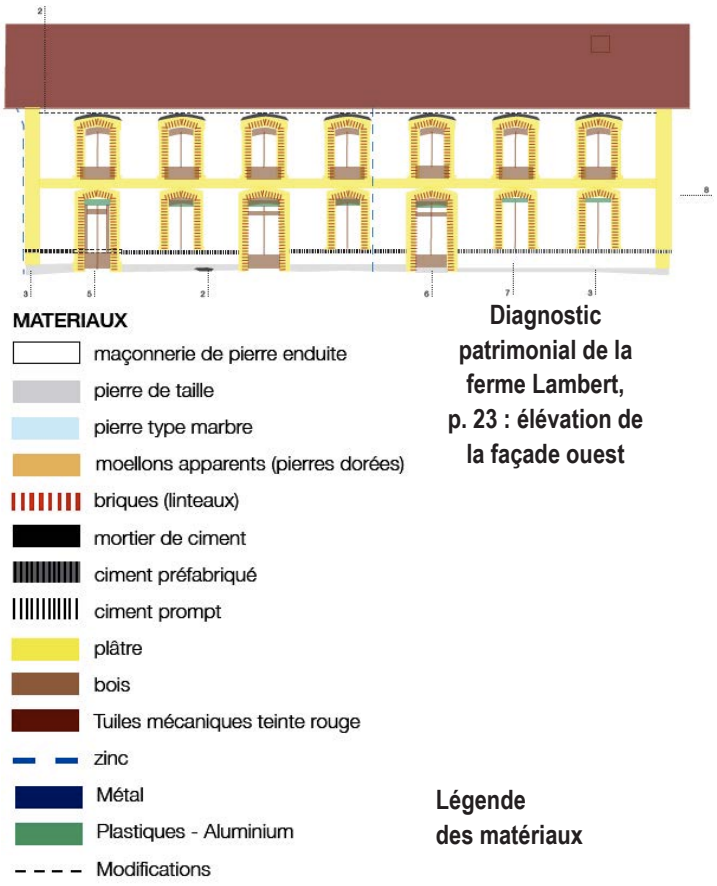

Diagnostic patrimonial de la ferme Lambert, p. 23 : élévation de la façade ouest

Légende des matériaux

Cette recréation en style « chalet » impliquera la dépose des volets roulants(13) pour installer des brise-soleil orientables et la suppression des Velux de toit ; les garde-corps seront maintenus et restaurés ou refaits à neuf(14), tout comme les lambrequins, les modénatures et les décors floraux en plâtre.

En conclusion, on retiendra l'engagement pris, dans cette intervention, désormais qualifiée de **restauration**, de « ne pas altérer l'identité de la ferme ni supprimer un élément à forte valeur patrimoniale » et d'« assurer la bonne fondation des murs ». Pour répondre à cette dernière exigence, deux solutions avaient été envisagées : des micro pieux à implanter depuis l'intérieur ou une injection par résine expansive (option moins invasive).

Seulement voilà que les résultats des derniers sondages effectués en sous-sol, pendant l'été 2022, rendent nécessaire de nouvelles études et le recours à de nouvelles compétences pour la reprise complète des fondations de la ferme.

Le Service archéologique de la Ville de Lyon accompagnant les premiers travaux de reconnaissance des sols a en effet découvert « plusieurs vestiges de nature différente. Tout d'abord, des arcs en pierre, comblés, ont été mis en évidence lors du creusement pour la reconnaissance des fondations sur la partie nord-ouest de la ferme Lambert (…) ces arcs permettent de montrer une extension du bâti vers le nord, (…). Sous ces arcs, les archéologues ont découvert des pieux en bois qui devaient servir d'assises aux fondations. Ces pieux étaient en parfait état de conservation en raison de l'humidité des sédiments du Rhône dans lesquels ils sont implantés (nappe phréatique). Un prélèvement de bois a été effectué pour datation au ^{14}C par le laboratoire CIRAM à Bordeaux. Il résulte de ces analyses que ce bois a été façonné à partir d'un arbre abattu entre 1627 et 1670. »(15)

Danielle Boissat

Chantier de la ferme Lambert - photo D. Boissat, octobre 2022

(13) Dans le dossier de 2001, on note déjà la recommandation de supprimer ces volets roulants « hideux ». Par contre, on y trouve une proposition d'aménagement des combles avec réouverture des fenêtres de pignons pour les éclairer. Elle n'est pas retenue en 2020, l'étude structurelle démontrant que la capacité portante du plancher n'est pas suffisante pour une utilisation des combles.

(14) Ils ne sont pas à la hauteur réglementaire : il faut donc prévoir l'ajout d'un dispositif de sécurité.

(15) Extrait du rapport de Vianney Rassart, Robin Brigand et Stéphane Gaillot, SAVL (à paraître à la fin des travaux de restauration)

Les serres, un patrimoine architectural au service des plantes

Alors qu'il se trouvait encore sur les pentes de la Croix-Rousse sous le nom de Jardin des Plantes, le jardin botanique de Lyon possédait déjà une orangerie et des serres, bâtiments dont la définition est encore assez proche, tant sur l'architecture que dans l'usage. Lors de son transfert au parc de la Tête d'Or, il profite des avancées techniques de son temps, marquées dès l'établissement du projet.

Premières installations

Suite à l'accord donné par le conseil municipal en 1856 pour la constitution d'une nouvelle promenade publique, le préfet Vaïsse charge l'Ingénieur Gustave Bonnet de la définition du programme(1) et du choix de l'architecte paysagiste. Denis Bühler, alors principalement connu pour ses réalisations de parcs privés, présente en octobre 1856 un plan se conformant aux prescriptions de Gustave Bonnet : il organise les 6 hectares du jardin botanique, au sud du parc pour ne pas en interrompre les points de vue, en diverses écoles et collections, complétées d'une orangerie, de bâches et serres de températures variées.

La « grande serre du jardin botanique », aujourd'hui serre hollandaise, fait ainsi partie du projet originel du parc. Bâtie entre le 15 mars 1858(2) et le début de l'année 1859, elle se déploie sur 39,54 m de longueur, divisés en deux ailes que relie un pavillon. Près de 800 plantes exotiques y trouvent refuge : des palmiers dans le pavillon central, des plantes de serre tempérée au nord et de serre chaude au sud. S'y ajoutent certaines plantes qui ne pourraient survivre aux rigueurs de l'hiver lyonnais ; les autres prennent place dans un second bâtiment, de l'autre côté du Jardin botanique, placé symétriquement le long du talus de la voie de chemin de fer : l'orangerie. Transportée depuis le Jardin des Plantes où elle se dressait en bordure de la montée des Carmélites, elle est reconstruite en 1859. Quelques modifications sont nécessairement apportées à son architecture première pour l'adapter à ce nouveau terrain, meuble, qui implique un système de fondations sur grillage de charpente afin d'assurer la stabilité des élévations, dont les murs gagnent 10 cm d'épaisseur du côté de la voie ferrée. Citronniers, orangers, agaves et autres plantes en bacs y entrent par les portes des murs de tête, encadrées de colonnes autrefois placées à l'intérieur du bâtiment(3).

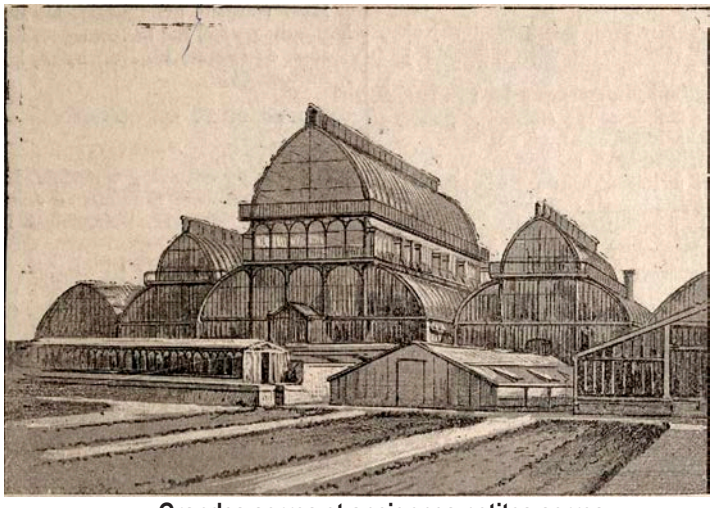

Grandes serres et anciennes petites serres
Lyon horticole, 1894, p. 469

Pour parfaire la variété des espaces de culture et de collection, une serre consacrée aux orchidées est bâtie au début des années 1860, où l'on trouve également des plantes exotiques, médicinales et utilitaires. En 1861, le paysagiste Bühler soumet un projet, d'abord refusé, sur l'emplacement des grandes serres actuelles. L'hiver 1864 lui donne raison : particulièrement rude, il implique de protéger certains palmiers, devenus trop imposants pour les structures existantes, dans un hangar du service Fleuriste de la Ville, provisoirement vitré et chauffé. Suite à cet événement, le projet de serres à palmiers est finalement adopté en avril 1864(4) : deux pavillons à la structure porteuse en bois encadrent une nef centrale de fer et verre. Cette dernière abrite les palmiers avec le pavillon sud, tandis que le pavillon nord est consacré aux fougères. À celui-ci est ensuite accolée une serre aux camélias ; dans la seconde moitié des années 1860, de petites serres, sur le modèle de serres à multiplication, sont installées à l'avant de l'ensemble.

Une ère de renouveau

Après une installation réussie, le Jardin botanique pâtit des événements politiques de 1870. À l'arrivée de la Troisième République, l'Ingénieur Bonnet quitte Lyon, sans doute inquiété pour sa loyauté à l'Empire. La gestion du Jardin botanique est alors distraite de la direction du parc de la Tête d'Or pour passer au service de la voirie. Ces réformes sont concomitantes de l'hiver 1870, resté dans les mémoires pour sa rigueur. Les agents délaissent le parc qui subit de plein fouet cet abandon, malgré la tentative de l'affermer pour 9 ans.
L'adjudicataire, Estienne, propose la création d'une ferme expérimentale sur l'emplacement du parc, qui

(1) Gustave Bonnet *Programme donné à M. Bühler, architecte-paysagiste, pour l'étude d'un projet de parc pour la ville de Lyon*, 24 juillet 1856. (AmL 485 WP 1)
(2) Lettre de Denis BÜHLER, 5 mars 1858. (AmL 1923 W 008)

(3) Lettre de l'ingénieur en chef Bonnet au sénateur Vaïsse, 25 juin 1859 et 14 décembre 1859 (AmL 485 WP 2)

(4) Bajard Aude, *Monographie du parc de la Tête d'Or*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Lyon 2, sous la direction de Dominique BERTIN, 1993, p. 92

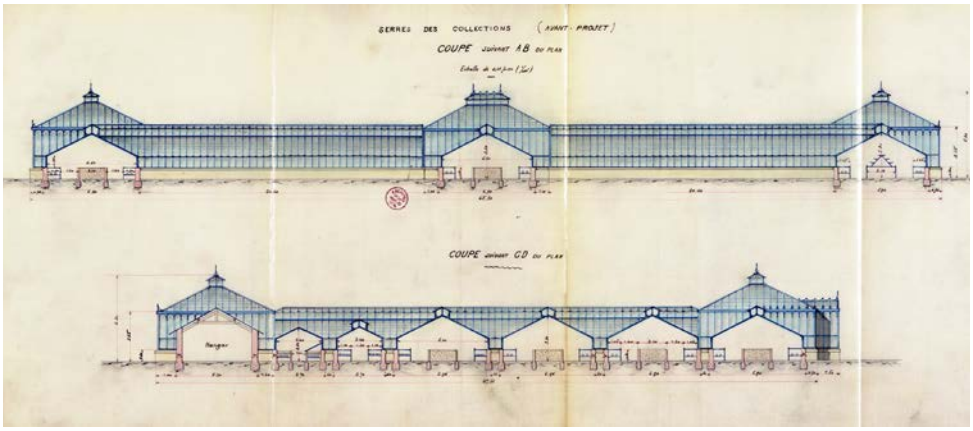

Reconstruction des petites Serres - Avant-projet serres des collections - Coupes, A. Coutant - avril 1897
AmL 485 WP 19)

impliquerait le transfert du Jardin botanique sur l'actuel cours Verdun. Quant aux serres, elles seraient remplacées par un jardin d'hiver, à l'emplacement qu'occupait la coupole centrale de l'exposition universelle de 1872[5]. L'installation de villas à l'intérieur du parc permettrait alors un apport financier ; c'est néanmoins cet aspect du projet qui mène à son abandon, après un premier accueil favorable. Le fermage d'Estienne est également écourté, mais son passage et ses idées ont fait ajourner tout autre projet en l'attente d'une décision finale.

Parmi eux, la reconstruction des grandes serres proposée en 1873, puis l'élévation de serres monumentales à accès payant pouvant abriter réunions scientifiques, concerts et expositions agricoles. Ces deux propositions ouvrent la voie à une troisième, dont la nécessité est soulignée par la Commission créée par Antoine Gailleton pour étudier les problématiques qui nuisent au bon fonctionnement et à la fréquentation du parc. Parmi ses préconisations, la consolidation des bâches de culture, la restauration du conservatoire des graines, la révision du règlement du Jardin botanique et surtout, la reconstruction des grandes serres, désormais entièrement en fer et verre, et non plus en bois. Les travaux commencent en 1877 par le pavillon sud destiné aux plantes intertropicales sur projet de l'ingénieur Gobin. Entre 1878 et 1879, c'est au tour de la serre aux camélias, sur les plans de l'ingénieur Domenget, identique à la serre des *Pandanus* bien que plus haute de 50 cm. Les travaux des trois pavillons centraux commencent ensuite en 1881 pour être terminés juste à temps pour l'inauguration, le 31 mars 1883, précédant d'une journée l'ouverture au public[6]. La surface de l'ensemble passe de 943,55 à 1206 m², structurés d'allées rectangulaires qui se croisent autour du massif de l'impressionnant *Livistona australis*.

Les matériaux de démolition des anciennes serres servent dès lors à la construction de deux pavillons accolés : les futures serres mexicaines[7]. Ces importants chantiers changent le visage du Jardin botanique qui entre dans une période particulièrement faste, marquée par la direction de René Gérard.

Prospérité et modernité

Dès son arrivée à la tête du Jardin, René Gérard entame sa modernisation par le remaniement tant des collections que des structures qui les abritent. Outre la restauration de la serre hollandaise entre 1902 et 1904, il initie la réparation des serres mexicaines (1902-1904), la première réfection des vitrages et charpentes métalliques des grandes serres (1898) puis la seconde, plus vaste, en 1911. La nécessité d'une telle campagne de travaux fait suite aux observations d'affaissement du pavillon central, soulignées par l'architecte en chef de la ville, Charles Meysson, dès 1910. R. Gérard travaille surtout à inscrire le jardin botanique dans son époque et comble en cela une lacune majeure : l'absence de serre pour la culture des plantes aquatiques tropicales. Les Ingénieurs Oddos et Clavenad proposent en 1887[8] de l'installer à la place de la pièce d'eau circulaire qu'encadrent les plates-bandes de l'école de botanique : un bassin de 7,7 m de diamètre doit entre autres accueillir la *Victoria regia*, très en vogue à l'époque. Équipée d'un appareil de chauffage à circulation d'eau chaude, cette nouvelle installation couverte d'une coupole vitrée connaît des débuts inattendus : elle abrite un temps les premiers crocodiles du parc de la Tête d'Or pour leur permettre de passer leur premier hiver en 1889, alors qu'aucune installation n'est encore prévue pour eux. Leur présence inquiète le directeur pour ses collections : on déplace alors les sauriens dans un bassin accolé à la serre, bien insuffisant pour leur taille, et ce jusqu'à la construction de leur enclos définitif en 1894.

De l'autre côté du jardin botanique, le déclassement des forts militaires et les tractations qui s'ensuivent entre la Ville et l'État rejaillissent sur les limites du parc. En partie amputé, en partie agrandi, il doit se restructurer autour d'une nouvelle entrée, créée au débouché du boulevard du Lycée (aujourd'hui Anatole-France), sur l'emplacement de l'ancienne lunette des Charpennes. Le jardin botanique a perdu une partie de ses petites serres dans les échanges, celles qui restent sont vétustes et inadaptées au public. Ces facteurs se rencontrent à l'origine d'un projet qui marque une nouvelle distinction entre les espaces de collections et ceux réservés au service fleuriste : celui de la reconstruction des petites serres[9].

Deux groupes sont ainsi créés, donnant un caractère monumental à la nouvelle entrée. Au nord, les serres

(5) Estienne P.-M., *Création d'une ferme expérimentale, rapport à M. le maire de Lyon*, Lyon, Imprimerie typographique Bellon, 1872. (ADR 7 M 165)

(6) Documents administratifs et statistiques 1883 relatifs au budget 1885. (AmL 2C400810_1883)

(7) Documents administratifs et statistiques 1884 relatifs au budget 1886. (AmL 2C400810_1884)

(8) *Construction d'une serre pour la culture des plantes aquatiques*, rapport dressé par l'Ingénieur en chef des Eaux et promenades publiques ODDOS, vérifié et proposé par l'Ingénieur en chef directeur du Service municipal de la Voirie, Clavenad, 27 janvier 1887. (AmL 489 WP 19)

(9) Reconstruction des petites serres, avant-projet de 1897, devis et cahier des charges, 1 septembre 1899 (AmL 485 WP 20)

disparates du fleuriste sont dissimulées par une serre de 65 m de longueur avec pavillon central, devenue aujourd'hui serre de Madagascar. Au sud, 3800 m² de serres en forme de grill, séparées d'étroits passages pour en faciliter l'entretien et répartis entre serres chaudes, froides et tempérées, sont construits sous la direction des ingénieurs Coutant, puis Fabrègue et Hivonnait, suite à accord du conseil municipal le 23 novembre 1899. Les travaux s'achèvent en 1902, laissant place aux jardiniers chargés de transférer les plantes depuis les anciennes petites serres avant l'inauguration, le 28 mai. Désormais vides, ces dernières sont démolies, laissant place à un jardin à la française qui met en valeur la majesté des grandes serres, devenues point de mire des photographes.

Le projet comprend également l'agrandissement de l'orangerie par deux ailes qui la prolongent de part et d'autre, ainsi que le déplacement du jardin mexicain au nord des petites serres, emplacement qu'il occupe toujours aujourd'hui. Après ces améliorations notables, les directeurs qui prennent la suite de René Gérard poursuivent son entreprise de modernisation, tout d'abord par l'agrandissement de la serre Victoria en 1929 : un second bassin, circulaire, encadre désormais la pièce d'eau centrale, ce qui augmente le diamètre de la serre de 4,80 m[10].

Si la Seconde Guerre Mondiale porte un coup aux collections, entassées dans une partie des serres pour limiter les dépenses de chauffage, le jardin botanique retrouve vite sa superbe. Il faut néanmoins attendre 1953 pour les travaux de reconstruction des serres mexicaines, que l'on envisage en 1959 de compléter d'une grande serre à l'emplacement du jardin mexicain dans l'idée de présenter ses plantes à l'année et plus seulement en été. Mais la réalisation est jugée coûteuse et les budgets sont plutôt orientés sur les serres existantes, petites et grandes.

Simplifications architecturales

Entre 1948 et 1954, les travaux touchent les petites serres chaudes. Dans la foulée, les serres tempérées et froides sont en chantier jusqu'en 1966 ; en parallèle la grande serre est restaurée et réaménagée dans un style paysager entre 1958 et 1967. Le pavillon consacré aux *Pandanus* perd une partie de sa structure métallique d'origine, alors remplacée. Peu après, pour éviter tout accident, le pavillon central des grandes serres est interdit d'accès au public, en conséquence de son état préoccupant. Il doit être reconstruit, sur un projet accepté par le conseil municipal en 1969 et terminé pour sa réouverture en 1974[11]. Le fer galvanisé de sa structure lui fait perdre en légèreté, tout comme c'est le cas de la serre Victoria, reconstruite vers 1980 pour adapter sa forme nouvelle aux vitres rectilignes qu'elle reçoit.

Sa voisine, la serre hollandaise, perd également sa structure secondaire tandis que sa structure principale est remplacée, fermée de larges plaques de polycarbonate en 1982. Enfin, la campagne de restauration des petites serres, dans les années 1980, mène à la même observation : une partie des serres chaudes voit en effet sa structure secondaire supprimée, voire sa structure principale remplacée en aluminium sur une trame plus large.

L'ère des restaurations

Le regain d'intérêt que connaissent les jardins dans les années 1970 donne un nouveau dynamisme au jardin botanique, qui propose au public des actions de médiation naissantes, mais aussi la découverte de nouveaux secteurs, comme la collection de plantes carnivores dans la serre hollandaise à partir de 1968. Réaménagée en 2003, cette dernière accueille désormais aussi les plantes d'Afrique du Sud et des Canaries. La même année, l'ouverture de la serre de Madagascar[12] complète le tour du monde auquel invite le jardin botanique, entraînant le visiteur dans les paysages de cette île mais également dans les déserts américains, conçus autour de la flore xérophyte américaine et africaine. L'organisation intérieure de la grande serre invite elle aussi au voyage : autour de statues des continents, les cinq massifs se déclinent en secteur tropical chaud de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des fougères, des Cycadales, et enfin des plantes succulentes. Cette nouvelle organisation est abritée par une serre restaurée entre 1997 et 2002, cette fois dans le respect maximal de sa structure d'origine, là où elle est encore présente. Les serres mexicaines sont ensuite rénovées en 2013, conservant leur structure mais couvertes de verres feuilletés en toiture et double vitrage sur les parties verticales.

Du côté des petites serres à l'inverse, les projets et études se suivent : au début des années 2000 est proposée la construction d'un grand massif vitré les reliant aux grandes serres pour créer un immense ensemble, mais il reste sans suite et les petites serres continuent de se dégrader, à tel point que les petites serres froides, dont la structure est la plus ancienne, sont fermées au public en 2005 puis au personnel en 2013 malgré la pose de filets et autres films de protection. Les plantes sont alors déplacées entre les autres secteurs et des serres provisoires, tandis que la presse locale s'empare du dossier et s'en fait l'écho régulier et désapprobateur. Un appel d'offre a été ouvert en 2022, qui doit tenir compte des enjeux du jardin botanique, y compris la prise de conscience de l'intérêt architectural, après plusieurs dizaines d'années durant lesquelles les améliorations techniques se sont payées par une notable perte de finesse dans les structures.

Blandine Boucheix, historienne de l'art,
médiatrice culturelle et conférencière

(9) Reconstruction des petites serres, avant-projet de 1897, devis et cahier des charges, 1er septembre 1899 (AmL 485 WP 20)

(10) Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 29 avril 1929 (AmL 1923 W 024)

(11) Réfection de la verrière centrale de la grande serre du parc de la Tête d'Or à Lyon 6e, réception définitive, procès verbal de la réunion du 5 mars 1974 (AmL 426 WP 134)

(12) Pautz Frédéric, *Serres des Jardins botaniques d'Europe*, Genève, Aubanel, 2007, p. 114-129

(13) Bilans d'activités 2005, 2006 et 2013, Bibliothèque du jardin botanique de la Ville de Lyon

Quelques autres bâtis remarquables

Ils font régulièrement partie des constructions remarquées dans les dossiers et rapports officiels comme la *Charte du parc* en 1997, ou le *Cahier de prescriptions architecturales et d'intégration paysagère* de 1998. On peut ainsi y lire à leur propos : « Le parc révèle (…) une typologie architecturale diversifiée qui en fait sa richesse, mais en contrepartie génère un aspect hétérogène ». Voilà pour l'avis esthétique qui souffle à la fois le chaud et le froid. La suite peut laisser perplexe : « ces bâtiments ont vieilli et répondent souvent mal aux conditions modernes de confort et de sécurité. Simplement démodés ou purement inadéquats, ils ne devront leur maintien ou leur réhabilitation qu'à leur capacité à participer à la magie du site, à le singulariser ». Espérons que la présentation qui en sera faite ici contribuera à leur sauvegarde et que la magie opérera au bénéfice du parc !

Loges de l'entrée Tête d'Or

(F2 et F3 sur le plan p.12-13)

Ces pavillons font partie du projet global de clôture[1] du parc mis au concours par la Ville de Lyon, fin 1899. Ils doivent comprendre cave et rez-de-chaussée et prévoir pour l'un, le logement d'un garde, et pour l'autre, un bureau et une salle de garde pour le poste de police, avec accès direct sur le boulevard. L'architecte Charles Meysson, qui remporte le 1er prix, y a rajouté des combles.

Sur la carte postale ci-contre, figure en arrière-plan de l'entrée, une maison modèle pour deux familles de mineurs, vestige de l'exposition universelle de 1894, que le directeur de la Compagnie des Mines de Blanzy propose de vendre à la Ville de Lyon pour, là encore, loger un garde. De fait, ce bâti initialement à vocation « éphémère », va accueillir un chef jardinier et sera finalement utilisé pendant de nombreuses années puis remplacé en 1971 par une villa de fonction[2].

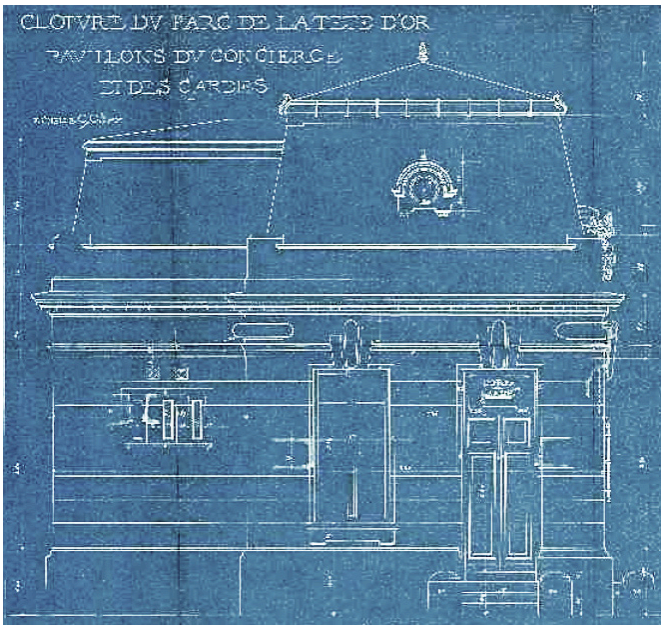

Pavillon des concierges, façade sur la rue
C. Meysson, avril 1901, AmL 2S1284

(1) Le projet compte trois parties : l'entrée des Légionnaires, l'entrée Tête d'Or et la clôture du boulevard Montgolfier.

Entrée du parc, boulevard du Nord, vers 1910, AmL 4Fi_9291

Le plus surprenant, c'est que la dite villa, édifiée en six mois, reprend à dessein des traits des pavillons. Ainsi, au maire, fort étonné du luxe d'une telle construction, le directeur des services de l'architecture précise que c'est construit « avec des matériaux traditionnels… habillé d'un comble à la Mansart dont le style est de nombreuses fois répété pour les pavillons d'entrée et dans les grandes artères lyonnaises, notamment le boulevard des Belges. (…) couverture en ardoises brunes dites d'Ecosse ».

Cette pauvre réplique en béton sera démolie en 2017 pour laisser place à une nouvelle aire de jeux, en 2018[3]. Quant aux loges de l'entrée, actuellement l'une sert de site d'archivage (selon la légende du plan) et l'autre héberge un bureau et un logement d'appoint.

Pavillon logement gardien chef, 1969-71, AmL 427WP15

(2) Attribuée d'abord au gardien chef puis au conservateur

(3) S.U.A : PD 069 386 17 0028

Le pavillon des crocodiles

(A6 sur le plan)

Le conseil municipal de Lyon vote en octobre 1894 un crédit de 7800 frs pour la construction d'un chalet destiné à abriter des crocodiles. En août de la même année, Jules Oddos, du service de la voirie de la Ville, avait ébauché les plans d'un bâti, style chalet, avec toit couvert d'ardoises d'Angers motif petites écailles, charpente métallique et lambrequins de toit. Or, quelques mois plus tard, en février 1895, un conseiller municipal questionne publiquement sur ce crédit inutilisé et réclame sa réaffectation, ironisant au passage sur le sort des crocodiles qui, après l'hiver, s'ils ont résisté ou s'ils sont morts, « n'ont plus besoin de ce chalet qui n'a pas été construit ».

Le projet de « chalet » a donc fait long feu et quand Girrane, le dessinateur du *Progrès Illustré* consacre une page du journal à « Une promenade au parc de la Tête d'Or » (17 mai 1896), il représente l'actuel abri des crocodiles qui s'apparente davantage au style mauresque, omniprésent dans les palais coloniaux et autres pavillons[4] de l'exposition universelle qui s'est déployée au parc de la Tête d'Or, en 1894. L'originalité, la qualité et la rapidité d'exécution de ces constructions[5], largement vantées dans le Bulletin Officiel de l'exposition, ont sans doute été une source d'inspiration pour revoir le projet d'édification de l'abri dans un style plus en rapport avec ses hôtes, que celui d'un chalet suisse !

L'entrepreneur, pour cet abri, a-t-il eu recours à des matériaux identiques à ceux choisis pour les pavillons de l'exposition de 1894 ? Si c'était le cas, cela ferait de

Palais de l'Algérie - Exposition de Lyon de 1894
AmL Colonies, 2PH/276/2

(4) voir photos des autres pavillons, par exemple celui du bar de la typographie -AML 2PH 276/1- Produits internationaux

(5) À la lecture de la publication du suivi des travaux, en particulier ceux de l'édification du pavillon de l'Algérie, on apprend quels ont été les matériaux utilisés : maçonnerie en pisé de mâchefer ou en moellons de la même matière, charpente métallique, tuiles, staff.

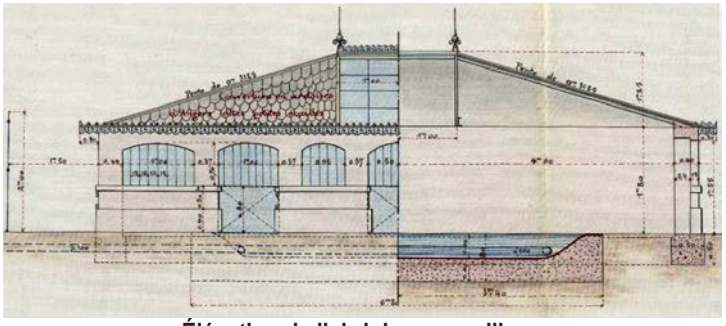

Élévation de l'abri des crocodiles
J. Oddos, août1894, AmL 2S0955

cet édifice un remarquable témoin des usages et savoir-faire de l'époque, notamment s'agissant du pisé de mâchefer et des moellons de la même matière, ainsi que du staff, en l'absence de vestiges de ces étonnants palais coloniaux démolis à la fin de l'événement.

L'inventaire du bâti du parc de 1997 mentionne du béton pour le gros œuvre et des bris de tuiles pour la couverture[6]. Une autre source signale une couverture en ardoises d'Angers[7]. Qu'en est-il exactement ? Un mixte ? Un prochain inventaire patrimonial permettra peut-être de répondre à la question et de recenser les matériaux utilisés, là comme ailleurs, dans l'ensemble du bâti du Parc…

Les crocodiles étant partis sous d'autres cieux, un projet de nouvel usage de ce beau pavillon est annoncé être à l'étude.

Abri des crocodiles, photo D. Boissat, novembre 2022

Le pittoresque pavillon nord

(D6 sur le plan)

Actuellement, ce pavillon nord héberge un dispositif de vidéosurveillance en lien, non pas avec le parc mais l'Amphithéâtre 3000 de la Cité Internationale. Sans doute de la technologie dernier cri installée dans un pavillon à tourelle à nul autre pareil dans le parc. Comment ne pas s'interroger sur l'originalité de cette construction, son architecture et ses matériaux ? En limite du parc, quel était son usage premier ?

(6) *Présentation technique et iconographique du Patrimoine architectural du parc de la Tête d'Or*, services techniques dB2 ville de Lyon, mars 1997

(7) Aude Bajard, *Monographie parc Tête d'Or*,1993

Lyon, parc de la Tête d'Or, allée et pavillon à tourelle
Paul Duseigneur, 1857-75, Gallica BnF

Sur la piste des indices, il y a d'abord les deux photos de Paul Duseigneur éditées entre 1857 et 1875 montrant un bâtiment isolé, au bout d'une allée, à proximité du viaduc du chemin de fer de la ligne de Genève. La tourelle semble cependant bien plus haute que celle d'aujourd'hui. Il y a ensuite, sur quelques rares plans anciens du parc, figurant à son emplacement, l'indication d'un bureau d'octroi.

Sur le site en ligne des Archives municipales de Lyon, voilà un plan et élévation d'un bureau d'octroi près du parc de la Tête d'Or dressés par Tony Desjardins[8], fort

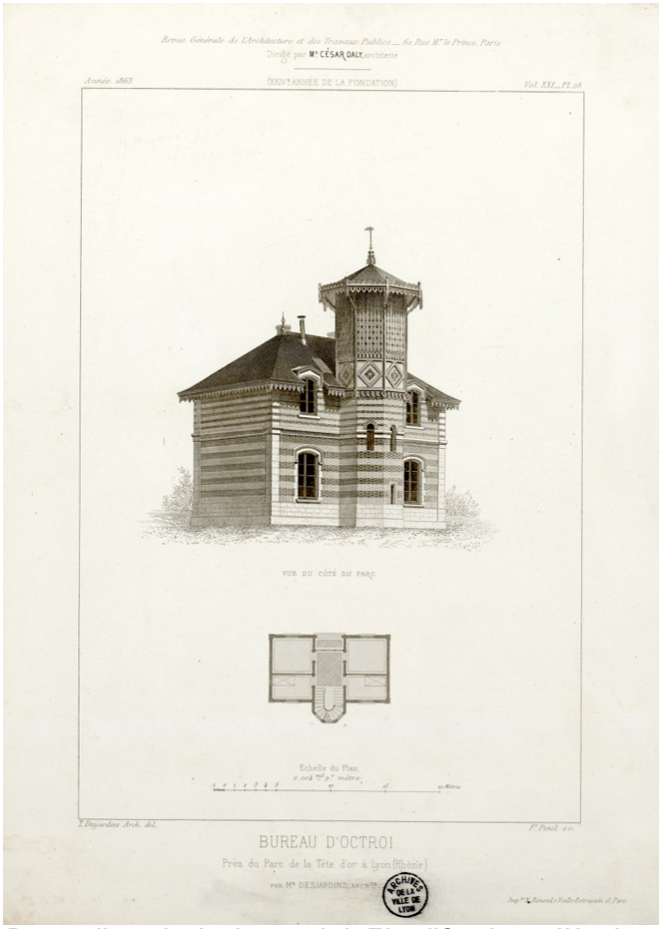

Bureau d'octroi près du parc de la Tête d'Or, plan et élévation, dressés par Tony Desjardins, architecte, extrait de la Revue générale de l'architecture et des travaux publics, 1863, vol. XXI, pl. 28. Lyon, AmL 3 S 1525

Bureau d'octroi à Lyon, par Tony Desjardins, architecte
(planche 28)

Ce petit édifice se trouve placé à l'extrémité nord du parc de la Tête d'or, à Lyon. C'est sa situation sur la limite d'un lieu de promenade qui a inspiré l'idée de lui donner le caractère pittoresque qu'on lui voit : c'est à la fois une construction d'utilité et un point de vue. Ce petit édifice est complètement isolé ; il fait face au quai du Rhône d'un côté (celui de l'entrée), et de l'autre il regarde le parc même ; c'est ce dernier côté que la gravure représente ; c'est celui qui offre le plus d'intérêt, grâce en partie au cadre de végétation qui l'entoure.

La construction se compose d'un soubassement en pierre dure et de murs en briques formant des bandes alternativement jaunes et rouges. Les chaînes des angles sont en pierre tendre, ainsi que les chambranles de la porte et des croisées, et la partie supérieure du cordon qui couronne le rez-de-chaussée.

La corniche et le lambrequin qui la décore sont en bois de sapin ; il en est de même des planches découpées qui ferment le haut de la cage d'escalier ; mais les poteaux et sablières de cette cage sont en bois de chêne.

La couverture du bâtiment est en ardoise. Au rez-de-chaussée sont les bureaux d'octroi, et au premier étage l'appartement du receveur.
Ce petit édifice, d'un effet agréable et pittoresque, a coûté en totalité, c'est-à-dire en comprenant les agencements intérieurs, d'ailleurs fort simples, la somme de 15,213 fr.

C. D.

ressemblant au pavillon de la photo. Et dans la revue qui publie les documents d'origine[9], sont précisées les raisons des choix architecturaux et, détaillés les divers matériaux sélectionnés pour cette construction qualifiée de « pittoresque ». À noter en particulier, des murs en briques de deux couleurs et la couverture en ardoise, d'un usage peu commun à Lyon. (voir photo en page de couverture).

Le 24 janvier 1871, le fermier du bac à traille de la Tête d'Or, déplore l'inoccupation du bureau d'octroi et offre de le prendre en location pour 300 frs de loyer. Le directeur du service de voirie municipale argumente contre cette proposition le 2 février 1871, faisant valoir auprès de la municipalité que « le bureau dont il s'agit, est établi dans un bâtiment dont la construction ne manque pas d'élégance et dont la ville peut tirer un revenu d'au moins 800 fr en le louant comme maison de campagne ». On trouve aussi trace dans les archives, de travaux effectués en 1947[10], dans deux appartements situés dans ce pavillon nord, suite à des dommages de guerre. Ceci laisse à penser que la fonction logement a bien été, un temps, opérante. Puis plus récemment, en 2005, un permis de construire est déposé par la SEM Cité Inter-

(8) architecte en chef de la ville de Lyon de 1854 à 1870

(9) *https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr*

(10) AmL 927WP/423

nationale pour la réhabilitation du pavillon en poste de contrôle sécurité, succédant au service de l'éclairage public qui y entreposait du matériel.

Quant à savoir à quelle période et pour quelle raison, la tourelle s'est trouvée amputée sur sa hauteur, à ce jour, aucun indice n'a été trouvé. Le bâti y a sans doute perdu de son caractère délibérément pittoresque et de son intérêt en tant que « point de vue sur la limite d'un lieu de promenade », comme le soulignait le rédacteur de l'article de la revue.

L'embarcadère

(G5 et G6 sur le plan)

Prenant argument de la future exposition de 1914, et « pour satisfaire l'œil de l'étranger qui viendra à Lyon… », le concessionnaire de la ferme du canotage et du patinage sur le lac, M. Bourjaillat fils[11], propose à la ville, en février 1913, de supprimer les baraques en bois qu'il a reprises de son prédécesseur pour les remplacer par « une construction en maçonnerie simple mais élégante au-dessus de laquelle on pourrait édifier une terrasse ». C'est l'embarcadère actuel, œuvre de l'architecte Etienne Curny.

Sur les instances de la ville, le premier projet présentant un seul bâtiment de 26,50 m sur 4,40 m, est révisé et aboutit à un deuxième, en août 1913. Mr Bourjaillat accepte le principe de la construction de deux petits bâtiments à ses frais[12] : l'un de 13 x 4,40 m à usage de bureau, l'autre de 14 x 3,40 m à usage d'atelier, les deux de 3,50 m de hauteur « en béton armé et matériaux de première qualité ». Les bâtiments pourront être repris par la ville ou par le nouveau concessionnaire, sur la base de la valeur acquise à la date d'expiration de la concession.

L'embarcadère, façade nord
photo Anne-Laure Mériau, octobre 2020

Dans une lettre adressée à l'architecte Curny, en octobre 1913, le maire de Lyon rappelle que Mr Bourjaillat « a promis de donner aux façades tournées vers la promenade, non seulement un aspect convenable (…) mais aussi, quelque clarté, quelque gaîté, afin de ne pas créer une tâche sombre à l'entrée de la promenade ». Pari réussi, puisque l'atout majeur de ce bâti réside précisément dans le choix de la céramique en grès comme ornementation recouvrant l'ensemble des façades, option à la fois esthétique et fonctionnelle, compte tenu de l'exceptionnelle résistance de ce matériau aux aléas climatiques et sa durabilité.

Peut-être est-ce, à Lyon, un patrimoine architectural peu reconnu, alors qu'ailleurs, il participe pour beaucoup à l'affichage de courants artistiques tels que l'Art Nouveau et l'Art Déco. Mais difficile ici de relier ces frises à motifs de feuilles, cabochons et figures géométriques, de la société Emile Müller[13] d'Ivry Port, à l'un plutôt que l'autre de ces deux courants artistiques.

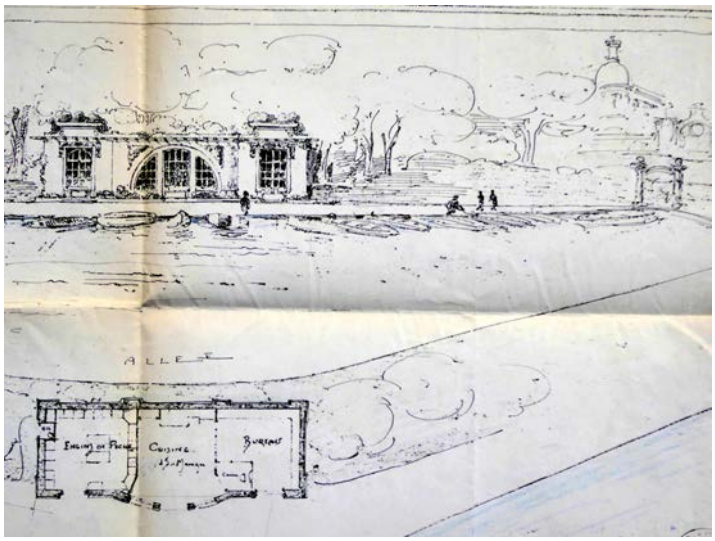

Bâtiment sud, extrait du plan de E Curny août1913
AmL 963WP106

Signature du céramiste, façade sud
photo D. Boissat, octobre 2022

(11) domicilié 1 boulevard du nord, actuel boulevard des Belges

(12) En contrepartie il demande et obtient une prolongation de la concession de 10 ans, à partir de 1916.

(13) Entreprise pionnière de la céramique architecturale, fondée en 1854, et réalisant, entre autres, la prodigieuse ornementation des façades de la chocolaterie Menier à Noisiel et plusieurs chantiers en collaboration avec Hector Guimard.

Pignon ouest et escalier sud du poste des gardes
photo D. Boissat, novembre 2022

Cela reste un décor d'une originale rareté qui demanderait aujourd'hui l'intervention d'artisans très qualifiés. Un siècle après sa pose, les dégradations sont désormais nombreuses – dues parfois à des prélèvements sauvages – essentiellement sur les façades nord et, dans une moindre mesure, sur la façade sud (voir le gros plan page ci-contre). L'anniversaire, c'est pour bientôt, et pourquoi ne serait-ce pas, l'occasion de programmer une restauration à la hauteur de la qualité de ce revêtement unique au parc ?

Modeste poste des gardes

(F1 sur le plan)

On peut passer allée du Grand Camp en l'ignorant, tant son aspect paraît modeste. D'après des plans de 1880 faisant état de travaux de réaménagement, ce bâti était même sans doute à l'origine, plus ordinaire encore. Mais, fin XIX^{e} siècle, le style *chalet* l'a gagné pour finalement donner une sorte d'hybride entre chalet et maison de garde-barrières.

Dans la présentation du projet rédigé par l'ingénieur en chef des Ponts & Chaussée Domenget, le 7 septembre 1880, il est précisé que « le bâtiment du poste est une construction faite il y a une vingtaine d'années, comme provisoire, sans fondations, et avec des murs en bois et plotets qui tombent en ruine ; mais il peut être conservé moyennant certaines réparations… ». Un plan du parc, dessiné par Claude de Dignoscyo en 1860, atteste de

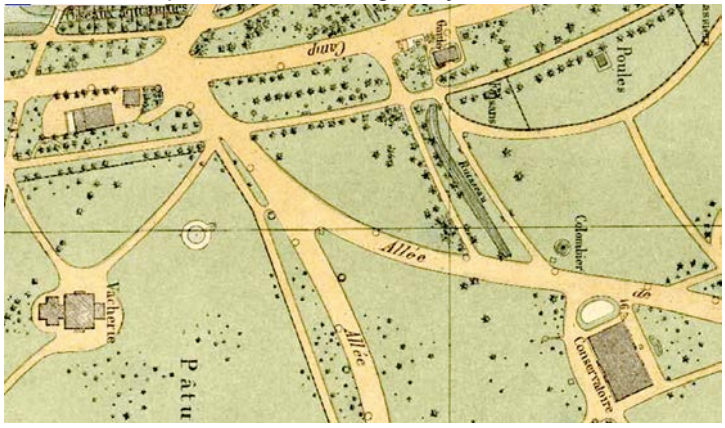

Extrait du plan du parc de la Tête d'Or,
Claude de Dignoscyo, 1860 - AmL 2S0121

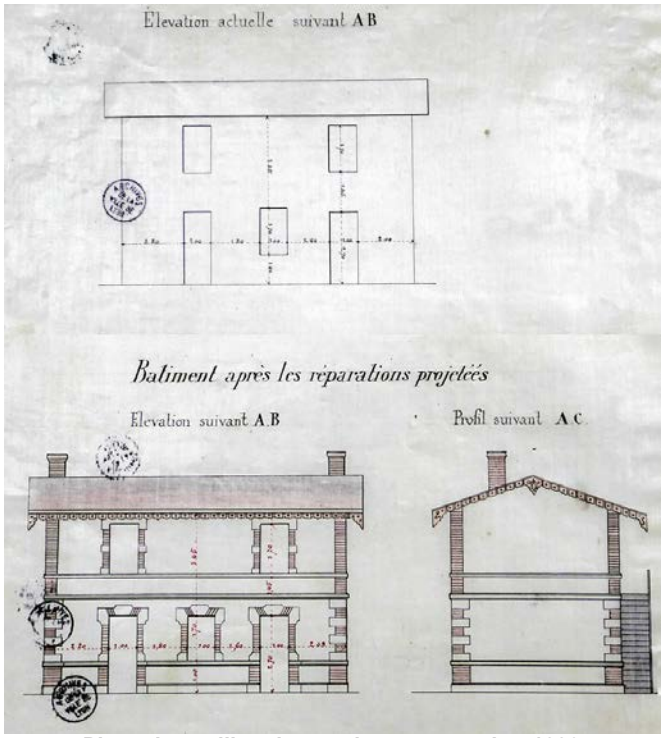

Plans du pavillon des gardes, 7 septembre 1880
AmL 485WP/4

son implantation le long de l'allée du Grand Camp. À l'époque, deux gardes occupent déjà le premier étage de la maison. Les réparations sont alors envisagées pour y établir un nouveau logement jouxtant le poste de police du rez-de-chaussée et en profiter pour consolider le bâtiment. Mais quel type de consolidation a été apporté pour que cette construction « provisoire » ait une telle longévité ? N'y aurait-il pas à craindre, comme pour la ferme Lambert, une fragilité et des désordres structurels impliquant à terme fissures et risques de tassement ? D'autant que le plan de 1880 mentionne, côté sud, l'ouverture de 3 portes et que, par la suite, de nouvelles fenêtres ont été percées sur les pignons est et ouest. Espérons que ce bâtiment fasse l'objet d'un diagnostic patrimonial.

Le plan « après réparations » de 1880 affirme également un net intérêt pour l'embellissement des façades et des bordures d'avant-toit à l'image d'éléments décoratifs de la ferme Lambert (p 20) : lambrequins de toit, chaînages d'angle, encadrements moulurés des fenêtres…

Lambrequins de l'avant-toit façade nord
photo D. Boissat, novembre 2022

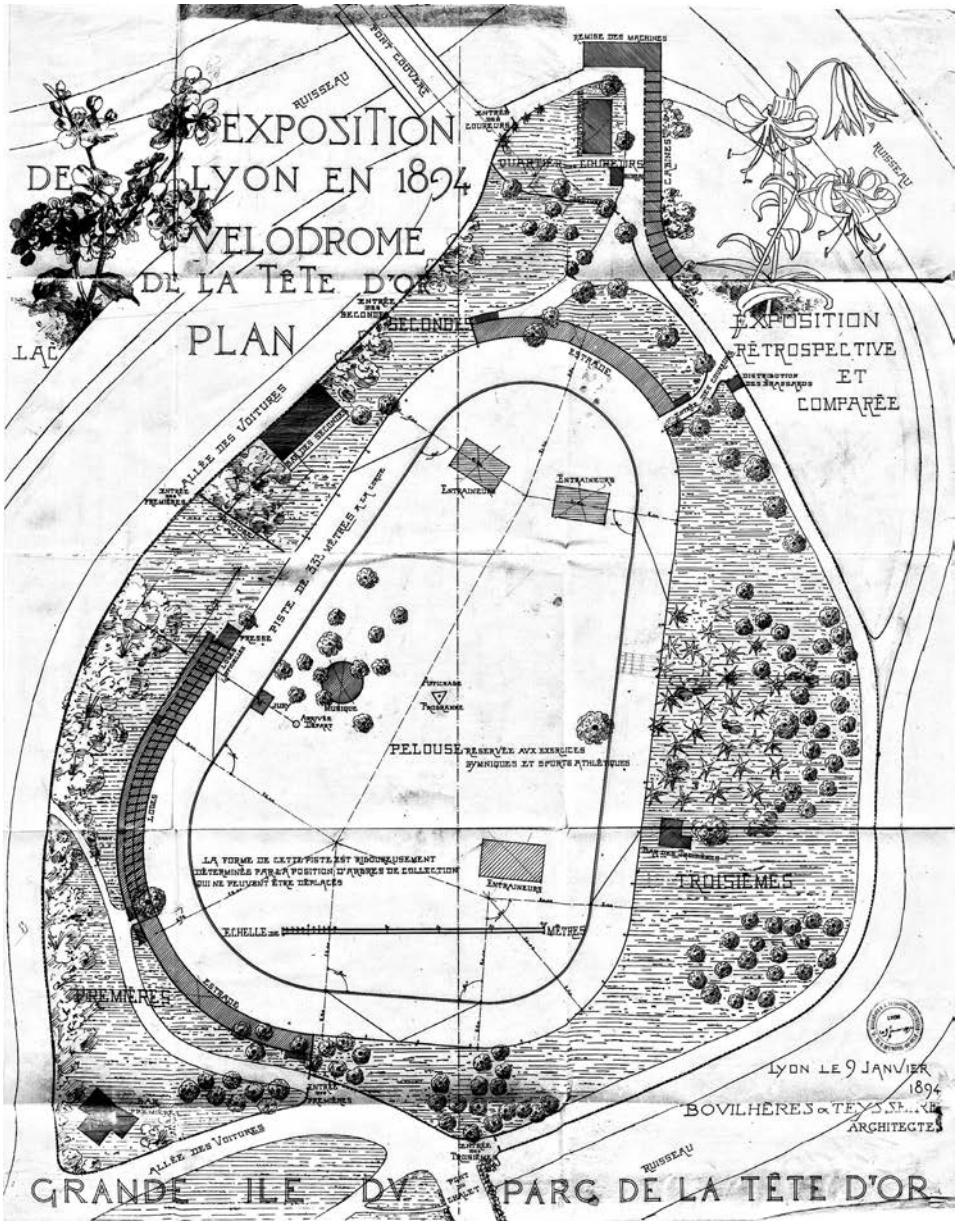

Plan du vélodrome, janvier1894, AmL 925WP301

En 2002, un projet de travaux d'aménagement ergonomique de l'intérieur, prévoit la suppression d'un escalier bois en colimaçon jugé vétuste et dangereux[14] et de deux cloisons afin d'élargir le bureau d'accueil de la police municipale au rez-de-chaussée, en préconisant d'accompagner ces travaux d'un renfort du plancher de l'étage. Un projet primitif de rénovation des façades, du toit et des combles est par contre abandonné, faute de financement. Désormais, un réfectoire et une cuisine occupent l'étage et plus aucun logement ne subsiste.

Le vélodrome, un bâti controversé

(A7 sur le plan)

Le tout début du vélodrome …

Les courses vélocipédiques faisant partie des attractions sportives programmées lors l'exposition universelle de 1894, organisée au parc de la Tête d'Or, le projet d'une piste de 400 m avec un virage et deux demi-virages dans la grande île du parc (rebaptisée pour l'occasion *île des sports*) est validé dès 1893[15]. Il est alors prévu de la construire en bois de liège aggloméré à l'instar de celle de Philadelphie.

Sa conception en revient aux architectes G. Bouilhères et F. Teysseire. Son ouverture officielle est fixée au 29 avril 1894. Leur plan du 9 janvier 1894 (ci-contre) présente en définitive une piste de 333 m dont « la forme [est-il précisé] est rigoureusement déterminée par la position d'arbres de collection qui ne peuvent être déplacés ». S'y dérouleront non seulement des courses exclusivement de « bicyclistes » mais aussi des rencontres entre « bicyclistes » et cavaliers indiens, des courses pédestres ou encore entre ânes et chameaux, et même une grande fantasia avec 50 cavaliers indigènes[16] !

Des remises en cause récurrentes

En 1895, consécutivement à la clôture de l'exposition puis en 1898, à l'expiration de la concession, il est fortement question de démolition car on reproche au vélodrome de « faire tache dans le paysage ». À l'époque, seules les tribunes sont démolies. Par la suite, la piste, redessinée en 1931 par les architectes Robert et Marin, est complètement refaite en chape ciment et devient oblongue. Quatre statues sont alors installées sur le mur d'enceinte[17].

Et la question de la démolition, de la seconde version du vélodrome, ressurgit au moment de l'élaboration de la charte d'orientation du Parc en 1997. Le diagnostic des experts est plutôt sévère et la solution radicale puisqu'il est recommandé un reprofilage du belvédère de l'île incluant la disparition du vélodrome : « l'île-belvédère, largement entamée par le vélodrome (…) a considérablement perdu au change en troquant le point de vue contre une activité de sport. La requalification de cette île – espace et fonction – exige la suppression du vélodrome, fut-il l'œuvre d'architectes honorables ». Cette recommandation n'a manifestement pas été suivie d'ef-

(14) Créé en 1993, selon les indications publiées dans la *Présentation technique et iconographique du Patrimoine architectural du Parc de la Tête d'O*r, services techniques dB2 ville de Lyon, mars 1997

(15) Une précédente demande d'installation d'une piste de 500 m, sur la pelouse du parc aux vaches, est refusée, ce site ayant été préempté pour l'édification des pavillons de l'exposition de 1894.

(16) à noter qu'à cette époque, les indiens viennent d'Amérique et, les indigènes, des colonies de la République d'alors (ici, ils font partie de tribus nomades du Sahara).

(17) une de Georges Salendre, une du sculpteur et athlète Alexandre Maspoli et deux des sculpteurs Marcel et Léopold Renard.

fet et c'est tant mieux car il fait partie d'un ensemble moderne et contemporain de constructions qui font du parc une sorte « d'exposition d'architecture à ciel ouvert ».

La conception actuelle du vélodrome

En 1936, les normes de « vélodrome olympique » sont définies pour des pistes de 333 m. Celui de Lyon (en béton) est donc réaménagé avec toutes les commodités sanitaires, techniques et de stockage du matériel pour les pratiquants. Puis les structures sont toutes rénovées et la piste recouverte d'un revêtement bien approprié en résine, à l'occasion de l'organisation des Championnats du Monde de Cyclisme en 1989.

Il y a 4 ans, ce revêtement a été saccagé par la pause d'un second revêtement non poreux sur le poreux existant pour, semble-t-il, des raisons esthétiques lors de la décision de faire jouer le tournoi de tennis ATP250 dans l'enceinte du vélodrome. Le produit en question a été dispersé sans méthode appropriée, sans épaisseur régulière, il y a donc en permanence des vibrations en roulant à vitesse élevée comme pourtant sa configuration le permet. Ça se dégrade rapidement et régulièrement. Pour preuve l'apparition des anciennes publicités de 1989 dans un virage !! Comme quoi le précédent revêtement est toujours là même si des rustines sont régulièrement posées.

Comment faire plus joli mais surtout plus technique, plus performant, plus attrayant pour tous les pratiquants et en capter des nouveaux ?

Et sans se soucier des dilatations linéaires ou mouvements de la structure béton ! Simple : prévoir un parquet en bois, du chêne blanc, résistant aux intempéries. Entre autres exemples, on peut citer : le vélodrome de Barcelone des J.O. de 1992, toujours en parfait état, tout comme celui de Hanovre, ou de Hyères en France, 25/27 ans d'ancienneté sans la semi-couverture qui a été faite récemment, permettant de pratiquer par temps de pluie. Ou encore, prévoir du parquet, type de ceux utilisés sur les yachts…

Tous les championnats officiels se disputent sur ce genre de piste en bois définie comme normes internationales.

Le parquet

C'est une poutre tous les 50 cm en travers de la piste existante, posée sur des tampons de caoutchouc épais de 3 cm. Des lattes de 4 cm de large sur 5 de hauteur et 3 m de longueur sont clouées entre elles et sur les poutres.

Si tous les cyclistes de la région pouvaient ainsi apprécier le rendement et bénéficier d'un tel outil de travail et de compétition pour préparer leurs championnats dans les bonnes conditions nécessaires, son aspect « bois », dans un si joli parc de la Tête d'Or, ne dénoterait en rien, bien au contraire… et serait de circonstance « nature ».

Transformation de l'ancien restaurant de l'Exposition Universelle de 1894 en chalet des gardes

Le chalet des gardes

(F4 sur le plan)

Alors que le nombre de gardes habitant dans le parc de la Tête d'Or va croissant depuis sa création, la Ville de Lyon acquiert pour les loger un chalet à proximité du lac. Conçu lors de l'exposition universelle de 1894 sur le modèle des chalets de villégiature en bois, il fait alors office de restaurant avant d'être transformé en logements. Sa structure architecturale est constituée par une ossature de poteaux de bois reposant sur maçonnerie, mais sans fondations ; les murs sont en brique et la couverture en zinc. L'édifice se développe sur deux niveaux, et comprend un système de galeries qui entourent le bâtiment, permettant à chacun des huit logements de bénéficier d'une entrée indépendante. En 1906, les ménages habitant le chalet s'inquiètent de son état général ; le rapport rédigé par l'architecte de la ville confirme leurs craintes par l'observation de l'état de la structure de bois, en partie pourrie. Malheureusement, la restauration de l'édifice « serait coûteuse et l'amélioration qui en résulterait ne serait pas en rapport avec la dépense[18] ».

Le maire de Lyon, Édouard Herriot, charge l'architecte Eugène Huguet, 2e second grand prix de Rome, créateur de l'Atelier, la première école d'architecture de Lyon et concepteur du Palais du Quai Bondy, d'imaginer un nouveau chalet dont la conception devra privilégier « simplicité et solidité, et avoir une allure artistique suffisante pour s'harmoniser avec l'esthétique du parc[19] ». Suite à l'approbation du projet par le conseil municipal le 7 octobre 1907, les travaux de construction du nouveau chalet s'échelonnent entre 1908 et 1910, tandis que l'ancien chalet est détruit en mars 1910[20].

Le programme du chalet prévoit le logement de dix familles de gardiens. Le plan est simple, rationnel, et la disposition des pièces répond aux normes de confort et de salubrité. Chaque logement composé de trois pièces

(18) Rapport de l'architecte en chef de la Ville au maire de Lyon, 15 octobre1906. (A.M.L. 485WP4)

(19) Lettre d'E. Herriot à E. Huguet, 6 décembre 1906, AmL 485 WP4

(20) Dossier *Démolition du Chalet des Gardes au Parc de la Tête d'Or*, M. Mougeolles, adjudicataire, AmL 923WP030

Le chalet des gardes,
photo Anne-Laure Mériau, novembre 2020

Parc de la Tête d'Or, embarcadère et chalet-restaurant,
Paul Duseigneur, vers 1861-1875, BnF

(deux chambres, une cuisine), quatre pour le garde-chef, possède une entrée indépendante avec vestibule. L'ensemble des chambres bénéficie d'une exposition au sud, tandis que les entrées, les cuisines et les sanitaires sont orientés au nord. Pour permettre la cohabitation de différents usages dans un même bâtiment, l'architecte prévoit de regrouper dans un seul volume des fonctions individuelles (appartements) et collectives (locaux communs pour des activités) et de hiérarchiser, de façon astucieuse, la répartition des circulations, les couloirs intérieurs et les accès concentrés principalement au nord.

En réponse au programme, au choix d'une économie, d'une simplicité de la construction, et pour faciliter l'exécution du bâtiment, l'architecte opte pour l'utilisation du métal pour la charpente, et du béton armé pour les murs. Ces techniques sont, au tout début du XX^{e} siècle, innovantes dans la production architecturale lyonnaise.

En relation avec les fonctionnalités intérieures et le lieu, situé à l'interface entre la grande prairie, la roseraie, une futaie de platanes, et le lac, les deux façades principales orientées au nord et au sud sont traitées dans un vocabulaire architectural différent. La façade sud, visible depuis la porte de la Tête d'Or, comporte un seul élément de décor, le soubassement souligné par un bossage cyclopéen de pierres blanches calcaires de Villebois qui confère au chalet un aspect vernaculaire et rustique. La façade nord, plus élégante et originale, est conçue avec des emprunts au style Art Nouveau dans la forme des arcs outrepassés des trois porches d'entrée symétriques. Le jeu de terrasses, l'escalier ovale, son pavage en pierres, participent à la mise en scène de l'entrée en relation de vis à vis avec le lac. Les cheminées monumentales qui coiffent le bâtiment, s'inspirent des cheminées sarrasines de la Bresse.

Tony Garnier fera l'éloge des qualités de conception de ce chalet, ainsi que A. Tuotiop, dans *La Construction Lyonnaise* : le chalet est une « construction à la fois économique et confortable, s'adaptant aussi bien aux besoins qu'au cadre de la nature : voilà ce qui ressort du premier examen. Puis apparaissent l'élégance de la ligne, la sobriété de la décoration et l'art d'appropriation ; tout cela constituant, en ce cas, une réelle beauté[21]».

Le chalet restaurant

(I6 sur le plan)

Dès l'ouverture du parc de la Tête d'Or en 1857, la nécessité d'y implanter un établissement où les promeneurs pourraient se rafraîchir, en particulier l'été, devient une évidence. Aussi, le 29 avril de l'année suivante, le cafetier Charles Grand signe un « traité » avec la Ville de Lyon lui offrant l'exclusivité d'un tel commerce pour un bail de 18 ans, en échange de quoi il s'engage à construire le bâtiment à ses frais, sur les plans de Denis Bühler. Dès le 29 octobre 1858, un autre « traité » l'autorise à compléter son chalet d'un second, afin d'installer un restaurant en complément[22] ; ce second édifice est ensuite complété d'une annexe en 1865. Les deux bâtiments à la pittoresque architecture de bois sont au départ reliés par une tente de toile rayée rouge et blanc qui disparaît dans un incendie en 1870, pour être remplacée par une toiture solide. Dès 1872, la pelouse située devant la façade sud, est adjointe à l'établissement, puis en 1876 un perron surmonté d'une marquise vient embellir l'accès au chalet. Par la suite, à chaque changement de bail, la Ville de Lyon impose à son nouveau locataire des travaux d'entretien et d'amélioration du chalet du parc. Le succès est au rendez-vous pour cet établissement en bordure du lac, à l'est, au fond d'une anse face à un élégant embarcadère. Il ne se dément pas avec les années.

Au début des années 1960, le maire de Lyon, Louis Pradel, compte tenu de l'état vétuste du bâtiment, décide de lancer un projet de reconstruction, et un concours le 14 janvier 1963. Son règlement indique que « le nouveau chalet sera implanté non loin de l'ancien et à l'ouest en di-

(21) *Le Nouveau Pavillon des Gardes au Parc de la Tête d'Or*, dans *La Construction lyonnaise*, n° 22, 16 novembre 1909, p. 256-57

(22) *Le Traité du 29 octobre 1858 entre le sénateur Vaïsse et Charles Grand*, AmL 1923X002

Le chalet restaurant, vue intérieure, ph A.-L. Mériau, avril 2022

Le chalet restaurant, photo A.-L. Mériau, octobre 2022

rection du lac, de telle façon que l'activité du chalet actuel ne soit pas interrompue pendant la durée des travaux[23] ». Le 27 mai suivant, le conseil municipal approuve le choix du jury de confier le projet aux architectes Charles Dambrun et Jean Duthion[24], pour un chantier qui débute par le remblai d'une partie de la lagune du lac. La composition du bâtiment « a été étudiée de façon à intégrer le plus possible l'établissement au paysage tout en préservant la quasi totalité de la haute futaie environnante (…). Ce nouveau chalet offrira un caractère de sobriété et de clarté[25] », validé par un permis de construire le 12 mai 1965.

Implanté dans un axe majeur du parc, à proximité d'une rive du lac, l'architecture de ce nouveau chalet, par sa facture, s'inscrit dans la mouvance du Mouvement Moderne. Son plan s'organise en deux parties distinctes, et en élévation, sur deux niveaux. Une vaste toiture terrasse coiffe l'ensemble du bâtiment. Un volume, opaque, fermé par des murs en béton brut rassemble les fonctions annexes au restaurant. Le grand parallélépipède, conçu selon les principes du plan libre, abrite les salles de restauration. Sa structure est composée de dalles de béton armé qui reposent sur des piliers porteurs. L'enveloppe transparente, en panneaux de verre, procure un éclairage naturel aux espaces intérieurs, reflète le paysage, et offre depuis l'intérieur, des vues panoramiques exceptionnelles sur le lac. Un grand lustre en cristal, conservé aujourd'hui, surmonte l'escalier monumental qui permet d'accéder au premier niveau, au bar et aux vastes salles de réception.

Les travaux de construction du bâtiment, prévu pour accueillir 580 personnes[26], s'achèvent en 1967 pour une réception provisoire le 8 mai, laquelle précède la démolition de l'ancien chalet puis l'aménagement des abords : la réception définitive des travaux a lieu le 11 septembre 1968, laissant au public l'accès à un café-bar, une salle de restaurant, plusieurs petits salons ainsi qu'une salle de réunion ou de danse.

Le restaurant fonctionne jusqu'en 2013. À l'état d'abandon depuis près de 10 ans, il fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt en avril 2022 afin de trouver une nouvelle vocation à ce lieu très présent dans la mémoire collective pour avoir accueilli des repas de mariages, des fêtes de familles et autres événements.

Le projet de reconversion du lieu doit permettre la conservation du caractère architectural du bâtiment, d'apporter une réponse au programme « de sensibilisation du plus grand nombre à la biodiversité et l'éducation à la transition écologique », et préserver la quiétude du parc. Le projet retenu par la Ville de Lyon est porté par la Fondation Good Planet, présidée par le photographe Yann Arthus-Bertrand, mandataire de l'équipe composée également du promoteur Youse, des associations La Fabuleuse Cantine et La Maison Gutenberg, chargées de l'animation du lieu, et des architectes… Les activités qui seront développées au sein du bâtiment seront orientées autour de 3 thématiques : « l'écologie, la médiation de la transition écologique, l'alimentation durable, avec un tiers-lieu nourricier, les arts et la culture ». L'ouverture du lieu au public est prévue pour fin 2025[27] ; à l'occasion de la Biennale d'art contemporain de Lyon 2022, les salles du bâtiment servent à l'accueil d'œuvres artistiques.

De « Loges de l'entrée Tête d'Or » à « Vélodrome - Des remises en cause récurrentes » (p. 27 à 32)
Danielle Boissat

« La conception actuelle du vélodrome » (p. 32-33)
Marc Pacheco, Conseiller Technique UEC[28]

« Le chalet des gardes » et « Le chalet restaurant » (p. 33 à 35)
Blandine Boucheix, historienne de l'art, médiatrice culturelle et conférencière
et Anne-Laure Mériau, urbaniste, historienne de l'architecture et de l'urbanisme

(23) Reconstruction du chalet du Parc, règlement du concours d'idées sur esquisses ouvert entre les architectes lyonnais, 14 janvier 1963, AmL 423WP73

(24) L'architecte Jean Duthion a participé à la conception du marché de gros de Perrache et du palais des sports de Gerland.

(25) Rapport du maire en date du 24 février 1964, présenté au conseil municipal. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du 24 février 1964, AmL 423WP73

(26) Rapport de la division de l'urbanisme, services techniques de la Ville, 1964, AmL 371W36)

(27) *Faire revivre le chalet du parc de la Tête d'Or,* 10 novembre 2022, site internet de la Ville de Lyon.

(28) Union Européenne de Cyclisme

Les fonctions du parc : histoire et perspectives

Fonction d'usage et fonction d'estime

De la conception originelle à la perception personnelle

Par notre vécu nous nous sommes forgés une vision personnelle de « l'objet parc de la Tête d'Or » selon nos besoins auxquels il a répondu (la fonction d'usage) et surtout ceux qui ont marqué nos préférences (la fonction d'estime). À partir de là, force est de constater que notre attachement n'est pas fondé sur les mêmes réponses, et présente une grande diversité. D'autre part, si nous pouvions encore discuter avec nos arrière-grands-parents, nous serions certainement étonnés de leurs propos, en décalage avec nos préoccupations actuelles. Ce préambule met en exergue la difficulté à dégager un consensus clair sur l'avenir du parc et, pour les décideurs, à donner des priorités.

Pour aller plus loin, revisitons ensemble l'histoire du parc au travers de ses cinq grandes fonctions d'usage et des évolutions de la fonction d'estime de chacune, au cours de ses 170 années d'existence, tout en faisant un petit effort de prospective sur leurs potentialités d'avenir.

La fonction sanitaire

De la promenade familiale à la pratique sportive

La fonction sanitaire est historiquement la première et sans doute, la plus fondamentale des fonctions du parc. En 1856, lors de la présentation au conseil municipal de son projet de demande de création d'un parc sur le site de la Tête d'Or, le préfet Vaïsse dit simplement : « il n'est pas besoin de longs développements pour démontrer l'utilité d'une promenade publique à Lyon ». Au cœur de cette époque des empires coloniaux et de la première révolution industrielle, les idéaux de nature retrouvée du XVIII^{e} rejoignent les préoccupations naissantes de santé et d'hygiénisme. Partout dans le monde, face à cette urbanisation galopante, les édiles veulent offrir à leurs administrés des enclaves publiques de nature leur apportant lieu de promenade, hygiène, calme et loisirs. Si le parc a assez rapidement perdu un des usages de sa fonction sanitaire avec le transfert du service du lait de la vacherie à Cibeins en 1919, le sport se développera complémentairement sur le site, avec la création d'un premier vélodrome dès 1894. L'évolution sociétale instaurant un culte du sport, il n'est pas étonnant de voir aujourd'hui le lieu envahi par nombre de cyclistes, joggeurs, culturistes en herbe, ou adeptes de gymnastiques douces... et ce n'est certainement pas fini.

Pour renforcer la dimension de « poumon vert » du parc de la Tête d'Or, il serait intéressant de rechercher une continuité avec le parc de la Feyssine tout proche, au profit du promeneur et de la biodiversité. Côté sport, l'implantation en pleine ville du lieu, amène à penser d'y développer la pratique de sports urbains très en vogue et d'avenir, comme par exemple le skateboard, le BMX ou le *street workout*. A contrario, pourquoi ne pas envisager d'interdire le vélo dans l'enceinte au plus de dix ans ?

La fonction sociale

De la reconnaissance sociale à la commémoration citoyenne

Dans ce mouvement de création des parcs urbains du XIX^{e} siècle, les Allemands ont bien visualisé, via leur vocabulaire, l'idée que l'on passait du Schlosspark (parc privé du château) au Volkspark (parc public). Si la première fonction décrite ci-dessus porte un côté individuel, le parc de la Tête d'Or revêt immédiatement une large dimension collective et sociale. En effet, comme auparavant sur les traditionnels « cours lyonnais », la promenade au parc est aussi largement l'occasion de se rencontrer et de se montrer dans son milieu social. Le paroxysme de besoin d'affichage de la société lyonnaise sera atteint avec l'organisation des deux expositions universelles de 1872 et de 1894. Cet usage sera perpétué, tout proche de l'enceinte, par la création, entre les deux guerres mondiales, du Palais de la Foire. Il disparaîtra avec son transfert à Eurexpo, puis la destruction des bâtiments en 1980. L'autre usage social présent sur le site est la fonction de mémoire.

En 1881 sera édifié le « monument aux enfants du Rhône », et dans les années 1920-1930, le « projet Philae de Tony Garnier » le complétera. Malgré le puissant souvenir qu'ils portent et la qualité de ces deux réalisations, ce ne sont pas à ce jour des lieux de grand rassemblement et de communion du peuple lyonnais. Des organismes, comme « Handicap International » autrefois et « Dialogues en humanité » aujourd'hui, organisent des rassemblements ponctuels dans ce vaste lieu un peu excentré.

Depuis 2010, les festivités du 8 décembre ont un pied au parc de la Tête d'Or. Est-ce une volonté, une opportunité pour que les Lyonnais se le réapproprient collectivement comme grand lieu de rassemblement pour des moments de partage et de fête ?

Cette fonction sociale collective a perdu de la vigueur. Il me semble que la seule préoccupation pour l'avenir est de veiller à garder l'accès au parc (et ses activités) facile et gratuit pour tout le bassin lyonnais.

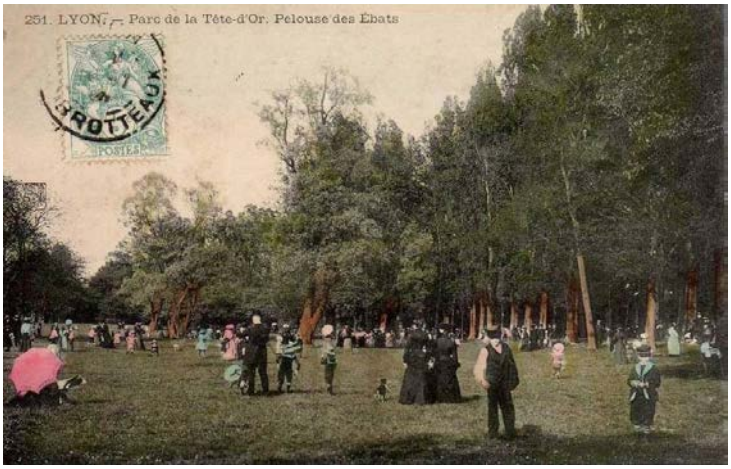

La pelouse des ébats, site Généanet.org

La fonction scientifique

De l'exposition (découverte et accès à la connaissance) au conservatoire

Lors de la création du parc, il est acté qu'il accueillera le jardin des plantes, implanté précédemment à la Croix-Rousse. Dès 1859, pépinières, serres, école du jardin botanique sont rejointes par l'orangerie, déménagée pierre par pierre depuis les pentes. Dans le même temps que les expositions universelles, le goût pour la découverte des curiosités des contrées lointaines sera assouvi avec la création de multiples serres thématiques. Ce n'est que plus tard, à partir de 1930, que la première des trois roseraies du Parc, « le jardin d'études des roses nouvelles », verra le jour. Le jardin botanique de Lyon, à ce jour l'usage majeur de cette fonction scientifique, est très actif, mais totalement indépendant par rapport à la responsabilité de gestion globale du parc de la Tête d'Or. L'autre volet présent dès l'origine dans le parc en tant que campus de vulgarisation tout-public est la zoologie, en partenariat avec VetAgro Sup (École vétérinaire de Lyon). Parc aux daims, faisanderie (comprendre volière) et ruisseau piscicole sont présents dans le plan originel de Denis Bühler. Aux temps des expositions universelles, le pavillon des crocodiles est édifié, complétant la présentation des loups et des ours (la fameuse cage de l'ours Martin est toujours visible). La vacherie jouera un temps le rôle de fauverie avant la création de l'actuelle en 1975. La prise en compte du bien-être animal rend compliqué cet usage de parc zoologique sur des surfaces limitées. Les dernières évolutions des années 2000 sont maintenant conçues comme une reconstitution d'un habitat avec présentation des espèces afférentes. Pour mémoire, la courte tentative d'implantation de l'astronomie dans le parc, quand en 1878 la ferme Lambert (objet un temps de projet de ferme expérimentale et aujourd'hui siège du jardin botanique) sera une annexe de l'observatoire de Lyon.

Difficile de concevoir de grandes ambitions pour cette fonction scientifique du parc. Le jardin botanique vit sa vie en toute indépendance et sera impacté, lui aussi, par les effets du changement climatique. Quant au zoo, il devra certainement encore évoluer en abandonnant son caractère trop généraliste, pour se trouver une vocation plus ciblée de régionalisme, ou de spécialiste en participant aux programmes de conservation d'un ordre animal choisi.

La fonction foncière

De la viabilisation de friches à la valorisation immobilière

Comme pour tout grand projet foncier, le choix de localisation d'un grand parc à Lyon a fait l'objet de moult débats. Des projets de parc avaient été précédemment émis pour le quartier Perrache, la rive gauche du Rhône, ou le coteau de Fourvière. Le choix autoritaire du préfet Vaïsse du domaine de la Tête d'Or a été très controversé à l'époque. Par la suite, il lui sera reconnu comme une grande réussite. À l'époque, le lieu paraît de prime abord inhospitalier car composé d'une lône (avec plusieurs îles) soumise aux caprices du Rhône et du domaine de la ferme Lambert. Mais le grand intérêt pour la ville sera de lui apporter de nouvelles surfaces utiles pour son constant besoin d'accroissement urbain. Dès 1880, le parc est un pôle d'attractivité foncière, qui attire de nouvelles constructions majeures comme le musée Guimet. Le basculement se fera à la fin du XIX^{e} grâce à la déclassification par l'État des fortifications (fort de la Tête d'Or et lunette des Charpennes), permettant à la ville de lancer une intéressante opération immobilière autour de la création du boulevard du Nord (1905-1910), tout en s'annexant unilatéralement la partie villeurbannaise. Dans la foulée, la périphérie du parc va se construire, notamment le Palais de la Foire (1918-1935) sur la digue contenant le Rhône et dans le réputé « triangle d'or » lyonnais. Après une longue période d'immobilisme, c'est la préparation du passage au XXI^{e} siècle avec la création de la Cité Internationale (1992-1999) qui marquera le lieu.

Le parc est un formidable atout pour les quartiers qui le jouxtent. En 2014, la création de la passerelle de la Paix a permis le lien direct avec le quartier Saint-Clair. Les réflexions et évolutions du quartier du Tonkin (au nom hérité de l'histoire du parc) devraient naturellement aboutir à ouvrir le parc vers ce dense quartier de derrière les voies, par exemple en facilitant l'accès aux habitants via la création d'une nouvelle porte.

La fonction ludique

De la balade d'agrément au parc d'attractions

Celle-ci est la plus facile et la plus dangereuse des fonctions du parc à manipuler. Dans la conception originelle de Denis Bühler, l'attrait de la déambulation dans le parc est soutenu par la contemplation des perspectives paysagères savamment élaborées. Seul le lac (pièce structurante majeure de la conception du plan général) est l'opportunité de l'agrémenter de menus plaisirs : possibilité de pratiquer le canotage (puis le patinage l'hiver, une époque révolue !), ou de déguster une glace

Un container de vente (photo G. Quiblier)

chez Charles Grand, dans la magnifique anse, là où s'établira un peu plus tard le premier chalet-restaurant du parc (1897). Mais au XXe siècle, les équipes municipales successives, dans une certaine facilité démagogique (*panem et circenses* ?), ont poussé à multiplier les autorisations d'implantations d'installations, au risque de faire de la Tête d'Or un vulgaire parc d'attractions commerciales. Cette tendance a malgré tout été relativement bien canalisée et a généré des marqueurs spécifiques au Parc, bien identifiés par les petits lyonnais, comme le « Guignol du parc » de la famille Moritz-Vallin (1948), le « Lézard » ou le petit train (1966). L'utilisation de l'écrin de verdure pour présenter des créations artistiques (statues et installations) est, elle aussi, un rajout du XXe siècle avec un élan particulier durant les Trente Glorieuses. La dernière initiative de 2014, avec la mise à disposition d'un piano à queue sur l'île Gandhi par l'association Piano d'Or, est une vraie réussite.

Il serait très facile, mais pas souhaitable, de développer ce côté « parc d'attractions » en imaginant accrobranche, parcours en cime des arbres (voire cabanes), téléski nautique sur le lac ou grande fête foraine à l'image de ce qui se pratique au bois de Boulogne… Mais avant tout, dans ce domaine, il paraîtrait essentiel de séparer le bon grain de l'ivraie. Par exemple, pourquoi ne pas remplacer les vulgaires containers de vente de souvenirs et gadgets, par de jolies constructions en bois, inspirées des modèles des « tiny houses » (petites maisons écologiques en bois) d'aujourd'hui, davantage en phase avec le lieu et la tradition du bâti originel du parc.

Conflits d'usage et de sphère de décision

Du choc des usages à l'arbitrage des décideurs (mais lesquels ?)

Cette description segmentée des fonctions a masqué une problématique majeure, qui est la cohabitation d'usages pas toujours très compatibles entre eux. Quand l'évolution de la charte du parc en 1998 a plus largement autorisé l'accès du public aux pelouses pour ses ébats (formulation clin d'œil à l'histoire du parc) et ses pique-niques, les jardiniers et amateurs des verdoyantes perspectives paysagères y ont vu un contresens. Quand l'usage premier du parc est la balade familiale en toute liberté et sécurité, comment tolérer des groupes de sportifs (coureurs cyclistes, à pied ou en roller) en recherche de performance. En 1891, le parc de la Tête d'Or a déjà fait face à ce type de problématique locale, dont le solutionnement a bénéficié au code de la route, avec la création des plaques minéralogiques. Alors aujourd'hui faut-il créer un panneau « Interdit de courir à plus de 10 km/h » spécifique au lieu ? Quand les Lyonnais se montrent très attachés à la notion sociale de gratuité d'accès au parc, comment prôner le développement d'attractions à but commercial ? Quand le parc de la Tête d'Or se veut un lieu facile d'accès et ouvert à tous, engendrant parfois une fréquentation massive, est-ce en phase avec l'idée de contemplation, protection et conservation d'espèces rares, végétales ou animales ? La municipalité elle-même a alimenté ce chapitre en lançant récemment la polémique sur le « Lézard » troublant, d'après elle, la quiétude des pensionnaires du zoo. Cette dernière remarque nous fait toucher du doigt une autre problématique : le pouvoir décisionnaire sur le devenir du parc de la Tête d'Or. L'historique nous a montré que sa création a été une décision centrale et autoritaire de la ville de Lyon. Or, depuis l'Empire, rien n'a changé. Né des îles du Rhône, le parc est aussi une « île administrative », totalement implantée dans le 6e arrondissement, mais historiquement gérée unilatéralement par la mairie centrale de Lyon.

Compte-tenu de la taille du parc de la Tête d'Or, de la dimension plus que métropolitaine des enjeux, de la complexité des problématiques rencontrées et de la hauteur des moyens financiers à y consacrer, cela semble une anomalie, en regard de la gestion métropolitaine de nombreux autres parcs (domaine de Lacroix-Laval, parc de Parilly…). Cette situation peut-elle évoluer dans nos méandres administratifs et redonner du souffle à une réflexion globale, soi-disant en cours depuis des années ? Toute cette période, sans décisions abouties, est néfaste à ce joyau du patrimoine lyonnais dont l'état général se dégrade du fait de cet attentisme ?

Pour conclure, pas besoin de révolutionner ce chef d'œuvre bien né. Il suffirait de l'ajuster au niveau des attentes d'un parc urbain des XXIe-XXIIe siècles ouvert au grand public. La porosité de la limite avec la ville pourrait être retravaillée en aménageant autour de l'allée de ceinture, des pratiques sportives et artistiques de notre époque. A l'inverse le centre, mériterait d'être recomposé (ponts, structures et petites constructions en bois) et restauré (embarcadère, vacherie, ferme Lambert, chalet des gardes…) dans la vision originelle XIXe-XXe siècles. Ainsi un visiteur averti, en plus d'une promenade salutaire serait invité à un enrichissant voyage dans le temps.

Gilles Quiblier

Quel devenir pour le parc ?

L'importance, à la fois symbolique et bien réelle, du parc de la Tête d'Or à Lyon, pour le bien-être et l'image de la ville, a tendance à occulter les questions qui se posent depuis plusieurs années, sinon décennies : le couvert végétal vieillissant, parfois mis à mal par les tempêtes et autres coups de vent qui affectent l'agglomération et, moins connue, la dégradation d'une partie du bâti (constructions dont l'origine s'étend principalement du milieu du XIX^{e} siècle au milieu du suivant).

La perspective d'une révision de la charte du parc et le renouvellement officiel du comité chargé de cette démarche a suscité quelques espoirs parmi les amoureux de la nature et du patrimoine, bien que cette deuxième dimension soit peu ou pas présente dans les discours comme dans les faits. Las, il semble que cette charte nouvelle ne parvienne pas à se dégager clairement des principes qui précédaient en n'abordant pas clairement la relation – pourtant décisive en matière de développement durable et de transition écologique – entre dimension naturelle et patrimoine bâti. Il s'agit en effet à la fois d'aborder la question de la pérennité des espaces (et espèces) naturels mais aussi celle de la protection et de la valorisation des architectures singulières issues de la Révolution industrielle, du Second Empire et de la modernité, dont témoignent entre autres les grandes serres, l'ancienne vacherie municipale ou encore le vélodrome du parc.

C'est la raison pour laquelle l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier a demandé, en janvier dernier, aux services de l'État la protection de la vacherie au titre des Monuments historiques, contraignant en quelque sorte la Ville de Lyon à prendre position. Même si la démarche doit prendre… un certain temps, elle devrait contribuer à poser plus fortement la question patrimoniale au sein de la réflexion sur le futur du parc et à l'intégrer aux priorités municipales.

La question des usages doit également être plus fortement appréhendée, sans se limiter à la question du nombre de visiteurs, de la liberté d'accès (déjà restreinte pour ce qui concerne le zoo), de la multiplicité des formes de mobilité et d'activités commerciales à l'intérieur du périmètre, qui sont déjà pointés. L'effort doit être porté davantage, à notre sens, sur la relation entre les Lyonnais, au sens large, et le parc comme lieu de mémoire à l'image du monument aux morts de la Ville de Lyon réalisé par Tony Garnier au cours des années 1920, mais aussi marqueur d'une certaine idée de la nature dans l'histoire collective de la ville : tous les petits Lyonnais ou presque ont fait leurs premiers pas sous ses frondaisons, enfourché leur premier vélo dans ses allées généreusement dimensionnées et rêvé de caresser le cou immense de ses girafes si familières… La création d'un « centre d'interprétation de la biodiversité et du patrimoine du parc » – dont nous proposons qu'il soit installé dans l'ancienne vacherie municipale à la fois réhabilitée et protégée – aurait d'autant plus d'utilité, notamment en direction des plus jeunes générations.

Pluralité des usages, du lieu de mémoire aux activités de loisirs…
Photo © Anne-Sophie Clémençon, 2021

Enfin, la gouvernance du parc, scrupuleusement contrôlée par la Ville de Lyon et ses services, pose question eu égard aux faibles moyens alloués pour entretenir, développer et faire évoluer ce magnifique espace, et aussi au regard de ses publics, issus non plus seulement des « beaux quartiers » environnants comme à l'origine, mais puisant largement dans la périphérie de la métropole (et au-delà). Pour le moment, les choses paraissent arrêtées, dans une répartition des tâches quasi immuable entre la Ville et la Métropole. Ce « morceau de ville » reste une terra incognita pour les élus et les services métropolitains. L'avenir dira si ce « tabou » sera ou non mis en cause, dans la perspective d'un renouvellement du parc pour lui donner à la fois une nouvelle ambition urbaine, écologique et sociale, et surtout les moyens de la réaliser.

Contrairement à ce que l'on entend parfois, il n'y a pas contradiction entre la protection de la biodiversité, celle des différentes formes de bâti et une fréquentation populaire du parc, à la condition que cette relation soit pensée, organisée et surtout expliquée sous des formes adaptées à tous les usagers. Le projet de reconversion de l'ancien restaurant du parc en espace consacré à la biodiversité (en cours de négociation dans le cadre d'une consultation d'opérateurs privés) aurait gagné à être mis en relation avec les éléments patrimoniaux intéressants pourtant situés à proximité comme la vacherie, voire l'orangerie, lieux d'accueil potentiels qui attendent depuis fort longtemps un meilleur sort. Une vision globale du parc et un effort d'imagination sur les pistes possibles d'une mutation maîtrisée y aideraient certainement.

Anne-Sophie Clémençon et Pierre Gras,
historiens de la ville et de l'architecture

Une vue singulière - *La ferme de la Tête d'Or*

Dessin de Jean-Michel Grobon, 1821, lavis gris sur traits de crayon noir et rehauts de gouache blanche (17,7 x 29,6 cm)
Collection Marmont Hortense - Fonds Gadagne, n° d'inventaire 016.1.1 - au second plan, les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.

Bibliographie et sitographie

- Association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier : http://institut-tonygarnier.fr/
- Bajard Aude (sous la dir. de D. Bertin), *Monographie du Parc de la Tête d'Or 1856-1945*, Maîtrise Histoire de l'art, Université Lyon 2, sept 1993 - 2 vol., 334 et 217 p.
- C.A.U.E. de Lyon, *Tête d'Or : un parc d'exception créé par Denis Bühler*, Catalogue, 1992, 48 p.
- Dufieux Philippe, Billard Romain, *Lyon 6e, Histoire, Architecture et Patrimoine*, APPL6, Ville de Lyon 6e
- Dufieux Philippe (dir.), *Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe,* éd. CAUE du Rhône, 2009
- Gras Pierre, *Tony Garnier*, éditions du Patrimoine, coll. Carnets d'architecte, 2013
- Les mutations d'un parc urbain : la Tête d'Or : http://www.linflux.com/lyon-et-region/les-mutations-dun-parc-urbain-la-tete-dor/
- Nourry Louis Michel, *Lyon le parc de la Tête d'Or*, AGEP éditeur, Marseille, 1992 ; 127 p

Ont collaboré à la rédaction

Danielle Boissat(*), Blandine Boucheix, Anne-Sophie Clémençon(**), Jean-Paul Dumontier(**), Pierre Gras(**), Denis Lang(*), Christian Marcot(**), Anne-Laure Mériau(**), Marc Pacheco, Gilles Quiblier(*)

Conception et réalisation

Jean-Pierre Philbert(*) et Éliane Vernet(*)

(*) adhérents SEL ; (**) membres de l'Association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

Site web : www.lyonembellissement.com

Courriel : sel@lyonembellissement.com

Président : Denis LANG

Secrétaire général : Philippe RAUCOULES

Trésorière : Denise GUICHERD

Présidents d'Honneur : Jean-Paul DRILLIEN - Jean-Louis PAVY
Membre d'Honneur : Raymond MOTTE

Impression Graphi-ty, 69500 Bron - Dépôt légal : janvier 2023

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

Cotisation : 30 €

Siège : **M**AISON de l'**E**NVIRONNEMENT
14 avenue Tony-Garnier, 69007 LYON
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038
Directeur de la publication : Denis LANG